ACADEMIE DE TOULOUSE

MASTER
« METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION »

Domaine	☑ ALL	☑ DEG
	☑ SHS	☑ STS
Mention	☐ MEEF 1er degré	☐ MEEF Encadrement éducatif
	☑ MEEF 2nd degré	☐ MEEF Pratiques et ingénierie de la formation
Liste des parcours	**Éducation musicale et chant choral**	
Secteur DGES (indiquer un seul secteur)	Code Secteur	Libellé Secteur
	59100	**Sciences de l'Éducation**
Coordonnées précises du/des responsable(s) avec statuts (nom, qualité, section CNU, tel, fax, courriel)	Tripier-Mondancin Odile, MCF, CNU 70e odile.tripier@univ-tlse2.fr	Court Jean-Michel MCF, CNU 18e jean-michel.court@univ-tlse2.fr
Accords CEVU et CA	Date accord du CEVU d'UT1	Date accord du CA d'UT1
	Date accord du CEVU d'UT2	Date accord du CA d'UT2
	21 Juin 2013	
	Date accord du CEVU d'UT3	Date accord du CA d'UT3
	18 Juin 2013	24 Juin 2013

1. Fiche d'identité de la formation

(*cf*. page précédente)

2. Architecture de la mention

2.1. Principes généraux d'élaboration des formations aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation de l'Académie de Toulouse

➢ **<u>L'architecture des formations : le choix d'une diversité de parcours, au service de la refondation de l'école</u>**

L'ESPE de Toulouse Midi-Pyrénées propose des parcours dans chacune des quatre mentions, en s'appuyant sur l'expérience acquise.

Si les mentions « MEEF premier degré » et « encadrement éducatif » sont centrées sur un type de formation (professeurs des écoles et conseillers principaux d'éducation), il n'en est pas de même pour la mention « MEEF second degré ». Pour celle-ci, le choix a été de faire apparaître en tant que parcours les formations aux différentes spécialités disciplinaires du second degré même si des mutualisations d'enseignement entre parcours auront lieu. Ces parcours couvrent un champ disciplinaire large, intégrant toutes les disciplines académiques (en relation avec le potentiel de formation initiale des établissements universitaires du PRES) ainsi qu'un nombre important de disciplines de l'enseignement technologique et professionnel (cette dimension ayant été impulsée par la présence d'une ENNA et ayant été maintenue depuis sa fermeture par des relations fortes avec le milieu industriel de la région).

La mention « Pratiques et ingénierie de la formation » vise à former les étudiants à deux champs de métiers, ceux de l'éducation et de la formation. L'offre de formation de cette mention tient compte des autres formations existantes dans ce domaine sur le site universitaire, s'inscrivant en complémentarité en termes de débouchés visés. Elle peut offrir des possibilités de réorientation pour les étudiants des autres parcours.

➢ **<u>Un objectif commun aux quatre mentions : des formations reposant sur des équipes plurielles (universitaires et scolaires), fortement adossées à la recherche</u>**

- La formation aux métiers d'enseignants et de CPE, mais aussi aux métiers de l'éducation et de la formation, suppose de faire appel à des savoirs spécialisés issus de champs disciplinaires très divers : savoirs des disciplines enseignées mais aussi connaissances apportées par l'histoire de l'éducation, les neurosciences, la philosophie de l'éducation, la psychologie, les sciences de l'éducation, la sociologie etc. Pour cette raison, au sein des parcours, certaines UE ne sont pas positionnées sur un bloc de compétences et/ou une équipe de spécialistes d'un domaine, mais croisent volontairement des entrées et reposent donc sur des équipes plurielles.
- Dans le même esprit, pour relier savoirs académiques et compétences professionnelles, des UE permettent d'articuler les contributions des formateurs issus de l'enseignement scolaire (enseignants du primaire et du secondaire, corps d'inspection) et celles des formateurs de l'enseignement universitaire (enseignants et enseignants-chercheurs).
- Dans les différentes mentions, la formation en vue de l'acquisition de compétences professionnelles prend appui sur la recherche, non seulement par une formation *à* et *par* la recherche, mais aussi par la mobilisation dans les enseignements des résultats des recherches ; dont celles conduites au sein de la Structure Fédérative de Recherche, SFR (voir point 4.4).

➢ **<u>Les parcours conduisant aux métiers d'enseignants/CPE : orientations pour une formation plus professionnelle</u>**

- Cadrage des formations (voir en fin de document). Il fixe les orientations communes à tous les parcours et rend possible des mutualisations d'enseignements, tout en laissant une place essentielle à la personnalisation des parcours en fonction des spécificités de métiers (professeurs des écoles, de collège et de lycée, de lycée professionnel, CPE) et de disciplines pour le second degré. Ce cadrage commun vise notamment à :
  - permettre aux étudiants de situer leurs activités professionnelles dans un contexte plus large que celui de leur discipline ou de leur niveau d'enseignement : au-delà d'une connaissance théorique du système éducatif (présentée en S7), une UE filée du S9 au S10 permettra aux étudiants de travailler avec des enseignants d'autres disciplines ou niveaux, des CPE, des partenaires de l'école, afin de leur permettre de percevoir les enjeux du travail au sein d'une équipe éducative ;
  - apporter dès le M1 une connaissance solide des processus d'apprentissage (UE en S8) par un ancrage sur les avancées de la recherche ; connaissance intégrant la question de la relation entre usage du numérique et apprentissage et celle de la diversification des situations d'apprentissage en fonction des publics ;
  - promouvoir la formation *au* et *par* le numérique, en favorisant l'usage des outils numériques par les formateurs et les mobilisant autant que possible dans les différentes UE ;

- Articulation entre stages et formations. Le souci de la mise en synergie de ces deux volets est présent tout au long du master, et notamment dès le M1, en relation avec plusieurs temps de stage d'observation et de pratique accompagnée. Elle est cependant plus spécifiquement travaillée en M2 en lien avec l'alternance. Le temps du stage est considéré comme moment de formation important ayant une incidence sur la conception des autres volets de formation, avec une progressivité dans l'année qui vise à anticiper les besoins de l'étudiant-stagiaire (didactique, construction de son autorité), mais qui tend également à lui permettre d'entrer dans une démarche réflexive sur sa pratique au fur et à mesure qu'il acquiert de l'expérience.
- VES, VA 85 et VAE. Les étudiants de master sont susceptibles d'avoir des parcours antérieurs diversifiés : EAP (voir point 3.3), étudiants ayant ou non suivi des UE de préprofessionnalisation en licence (voir point 3.2), étudiants ayant déjà obtenu un M1 ou un M2, enseignants en poste souhaitant acquérir un master, vacataires désireux de passer les concours et suivre une formation professionnelle, salariés en reconversion professionnelle, etc. En regard de chaque situation, les enseignements (stages ou UE) consacrés à la problématique de formation des maîtres suivis avant le master, ainsi que les expériences professionnelles, seront valorisés pour faciliter l'accès à celui-ci et centrer l'effort de formation sur les compétences non encore acquises.
- Individualisation de la formation. L'accent sera en particulier mis sur quatre situations particulières :
  - les étudiants de M1 salariés à temps plein qui pourront bénéficier du dispositif de l'IDEFI - FORMADIME (voir point 3.7) ;
  - les étudiants lauréats du M1 mais ayant échoué au concours : un dialogue avec l'équipe pédagogique aidera l'étudiant à identifier la poursuite d'étude la plus adaptée à ses souhaits et compétences acquises : préparer à nouveau le concours, poursuivre en M2 dans un cursus adapté pour les non-admissibles, choisir une autre orientation au sein de l'ESPE ou dans un département universitaire ;
  - les étudiants de M2 en mobilité internationale : les équipes pédagogiques qui le souhaitent peuvent mettre en place une formation à distance permettant aux étudiants de travailler les UE qu'ils ne peuvent suivre en présentiel ;
  - les étudiants de M2 rencontrant des difficultés au cours de leur stage en responsabilité bénéficieront d'un soutien individualisé, par une équipe de formateurs intégrant des enseignants de la discipline enseignée, mais aussi de psychologie et de sciences de l'éducation (voir cadrage en annexe) ;

➢ **<u>Les parcours conduisant aux autres métiers de l'éducation et de la formation</u>**

Un dialogue avec les composantes du site a permis de définir l'offre de formations dans l'ESPE de Toulouse Midi-Pyrénées, de façon complémentaire à celle déjà existante.
Des parcours de masters seront mis en place dans quatre champs correspondant à des métiers en émergence ou en affirmation :

- Prise en charge des publics à besoins éducatifs particuliers : *parcours : Métiers de l'intervention auprès de publics à besoins éducatifs particuliers (IPBEP)*
- Numérique et e-formation : *parcours : E-formation et environnement numérique (eFEN)*
- Accompagnement scolaire et périscolaire : *parcours : Conception de dispositifs d'accompagnement éducatif*
- Ingénierie de la formation :
  - *Parcours : Conseillers pédagogiques du premier et du second degré*
  - *Parcours : Conseil et ingénierie pour l'enseignement supérieur*
  - *Parcours : Ouverture professionnelle en milieu scolaire dans un cadre pluridisciplinaire inter degrés (OPMSPI)*
  - *Parcours : Ingénierie de la formation des adultes*
  - *Parcours : Enseigner à l'étranger*

Ces champs ne sont pas des domaines étanches et des intersections pourront être travaillées, par exemple entre l'accompagnement périscolaire et la prise en charge de publics à besoins éducatifs particuliers, ou par l'intégration d'une formation *au* et *par* le numérique dans les autres champs.
Les formations s'appuieront sur les travaux des équipes de recherche de la SFR (voir point 4.4), notamment sur les questions relatives au handicap, aux didactiques, à l'ingénierie de formation et au numérique.
Ces parcours sont susceptibles d'accueillir quatre types de publics :

- des étudiants issus des licences,
- des étudiants des autres mentions MEEF qui, à l'issue du M1, souhaiteraient se réorienter vers d'autres métiers que ceux de l'enseignement,
- des étudiants issus d'autres masters que les MEEF (titulaires d'un M1 ou d'un M2) à la recherche d'une spécialisation dans les domaines proposés,
- des salariés en reconversion ou en recherche d'une évolution de carrière (en formation continue).

Pour prendre en compte cette diversité des publics entrants, un accès en M2 est prévu et certains de ces parcours ne comporteront que le niveau M2.

Ces parcours visent à prendre en compte particulièrement l'enjeu de relier l'éducation et la formation à son contexte et, notamment, à ses territoires. Pour cette raison, ils seront eux-mêmes conçus autour d'une forte inscription territoriale et partenariale qui se traduira par des implantations en région.
En relation avec cette mention, seront également développées des formations ou certifications : CAPASH, 2CASH, formation des AVS, APS… Ces formations non mastérisantes pourront pour partie être communes avec des UE des parcours mis en place, ouvrant ainsi la possibilité de VES pour les étudiants qui souhaiteraient par la suite s'engager dans l'un de ces masters.

- **Volume horaire :**

M1 : cible à 500 heures présentiel.
M2 : cible à 275 heures présentiel.
L'objectif cible en présentiel prend en compte le fait que l'alternance proposée induit une quantité de travail pour l'étudiant ; il doit donc être la règle sauf exception motivée. Le temps de stage est en sus.
Une souplesse peut être envisagée entre le volume horaire du M1 et celui du M2, dès lors que le volume horaire total n'excède pas 775 heures au total.

Le total d'heures étudiant est de 776 heures équivalent TD (539 en M1 et 237 en M2).

2.2. Objectifs généraux de la mention

L'objectif de la mention est d'assurer la formation initiale des professeurs des écoles / professeurs de collège, de lycée d'enseignement général et technologique, de lycée professionnel / conseillers principaux d'éducation. La formation vise à la construction des compétences pendant le diplôme de master permettant aux futurs lauréats (master et concours) de mettre en œuvre les compétences professionnelles définies dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, celles-ci pouvant être étayées après le master dans le cadre de la formation continue.

Dans cette perspective, la formation vise non seulement à former au métier de professeur des écoles / professeur de collège, de lycée d'enseignement général et technologique, de lycée professionnel / conseiller principal d'éducation mais aussi à développer une culture commune à tous les acteurs de l'enseignement.

2.3. Contexte

2.3.1. Place de la formation dans l'offre de l'ESPE, de l'établissement

Mentions	Parcours	
MEEF 1er degré	Professeur des écoles	
	Professeur des écoles - bilingue occitan	
MEEF 2nd degré	Arts appliqués : design et métiers d'art	Langues régionales : occitan-langue d'oc (Histoire/Géographie/Lettres/Anglais/Espagnol)
	Arts plastiques	Langues vivantes étrangères : Allemand
	Biotechnologies : santé-environnement	Langues vivantes étrangères : Anglais
	Biotechnologies : biochimie-génie biologique	Langues vivantes étrangères : Espagnol
	Documentation	Langues vivantes étrangères : Italien
	Economie et Gestion : communication, organisation et gestion des ressources humaines	Langues vivantes étrangères : Portugais
	Economie et Gestion : comptabilité et finance	Lettres : lettres classiques
	Economie et Gestion : marketing	Lettres : lettres modernes
	Economie et Gestion : informatique et systèmes d'information	Lettres-Histoire et Géographie /Langues vivantes-Lettres
	Economie et Gestion : gestion des activités touristiques	Mathématiques
	Economie et Gestion : communication et organisation	Mathématiques-Physique Chimie
	Economie et Gestion : comptabilité et gestion	Philosophie
	Economie et Gestion : commerce et vente	Physique Chimie
	Education musicale et chant choral	Sciences de la vie et de la Terre
	Education Physique et Sportive	Sciences économiques et sociales
	Génie électrique : électrotechnique et énergie	Sciences et techniques médico-sociales
	Génie mécanique : maintenance des Véhicules, machines agricoles, engins de chantier	Sciences industrielles de l'ingénieur : architecture et construction
	Génie mécanique : maintenance des systèmes mécaniques automatisés	Sciences industrielles de l'ingénieur : énergie
	Histoire et Géographie	Sciences industrielles de l'ingénieur : information et numérique
	Hôtellerie Restauration : sciences et technologies culinaires	Sciences industrielles de l'ingénieur : ingénierie mécanique
	Hôtellerie Restauration : sciences et technologies des services en hôtellerie et restauration	
	Hôtellerie Restauration : organisation et production culinaire	
	Hôtellerie Restauration : service et commercialisation	
MEEF Encadrement éducatif	Conseiller Principal d'Education	
MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation	Conception de dispositifs d'accompagnement éducatif	Enseigner à l'étranger
	Conseil et ingénierie pour l'enseignement supérieur	Ingénierie de la formation des adultes
	Conseillers pédagogiques du premier et du second degré	Métiers de l'intervention auprès de publics à besoins éducatifs particuliers (IPBEP)
	E-formation et environnement numérique (eFEN)	Ouverture professionnelle en milieu scolaire dans un cadre pluridisciplinaire interdegrés (OPMSPI)

2.3.2. Formation non diplômante associée à la mention

Les étudiants reçus en M1 et collés en concours s'inscriront en M2 et se verront proposer une préparation concours qui reprendra les enseignements de M1 conçus pour les préparer au concours

2.3.3. Adossement recherche

L'adossement recherche s'appuiera sur la SFR de l'ESPE et toute autre structure indiquée dans le corps du texte de la maquette.

- LLA créatis, laboratoire Lettres, Langages et Arts (EA 4152)
  Création, Recherche, Émergence, en Arts, Textes, Images, Spectacles
- UMR EFTS, Education, Formation, Travail, Savoirs (EFTS), UMR MA 122
- Unité de Recherche Interdisciplinaire Octogone EA4156

2.4. Organisation du parcours (principes généraux, détail étant demandé dans la partie n°3)

2.4.1. Pilotage de la formation

Responsables actuels du parcours MEEF Musique :

Odile Tripier-Mondancin (ESPE) master 1 et 2
odile.tripier@univ-tlse2.fr

Jean-Michel Court (UTJJ) master 1 et 2
Jean-michel.court@univ-tlse2.fr

Guy Zanesi (ESPE) master 2
Guy.zanesi@univ-tlse2.fr

Lieux de Formation :

ESPE Toulouse Midi-Pyrénées,
Site de Toulouse Croix-de-Pierre,
181, avenue de Muret,
site de Saint-Agne
56, avenue de l'URSS

Téléphone : +33 (0)5 62 25 20 81 / 20 82
Télécopie : +33 (0)5 62 25 22 80
Courriel secrétariat :
anne-valerie.bernadas@univ-tlse2.fr

Université Toulouse-Jean Jaurès
UFR Lettres, Philosophie et Musique
Département Musique / Musicologie
5, allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9

Téléphone : +33 (0)5 61 50 45 31
Courriel secrétariat :
sony@univ-tlse2.fr
isabelle.brabant@univ-tlse2.fr

2.4.2. Équipe pédagogique

Les équipes plurielles associent des enseignants universitaires et des enseignants issus de l'enseignement scolaire. La constitution des équipes pédagogiques est en cours et les éléments sont transmis à titre indicatif.

ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

Nom et grade des enseignants chercheurs, enseignants ou chercheurs	Section CNU (le cas échéant)	Université	Composante d'appartenance au sein de l'établissement	Nombre d'heures assurées[1]	Enseignements dispensés
Alzieu Isabelle	MCF 18	UTJJ	Arts plastiques Arts appliqués	3	Notions élémentaires en histoire de l'art
Canguilhem Philippe	PR 22	UTJJ	Département musique musicologie UT2	55 : total UTJJ	Histoire de la musique histoire des arts
Chabriac Karen	PRCE	UTJJ ESPE	??	12	C2i2e
Choley Fabien	??	UTJJ ESPE	Transversal	24	Fonctionnement, enjeux et valeurs du système éducatif
Court Jean-Michel	MCF 18	UTJJ	Département musique musicologie UTJJ	cf. plus haut	Histoire de la musique histoire des arts
Crozes Christian	PRCE	UTJJ ESPE	Mention second degré	165	Techniques vocales individuelles, didactique et pédagogie du chant, physiologie, anatomie, UE L3 préprofessionnalisation (continuum licence master), suivi stagiaires, tutorat
Deilhes Jean	PRCE	UTJJ ESPE	Mention second degré	24	Coopération entre acteurs et continuité inter-degrés
Escoubet Stéphane	PRAG	UTJJ	Département musique musicologie UTJJ	cf. plus haut	Histoire de la musique rappels historiques histoire des arts
Florin Ludovic	MCF 18	UTJJ	Département musique musicologie UT2	cf. plus haut	Histoire de la musique rappels historiques histoire des arts
Jourdan Isabelle	PRAG	UTJJ ESPE	Transversal	24	Organisation et conduite de classe
Koliouli Flora	ATER	UTJJ ESPE	Transversal	24	Processus d'apprentissage et diversité des élèves
Ravaut Amélie	??	UTJJ	??	cf. plus haut	Histoire du cinéma, histoire des arts
Maizières Frédéric	MCF 18	UTJJ ESPE	Mention premier degré	variable	Connaissance du système éducatif, analyse des pratiques, initiation à la recherche, suivi mémoires
Gaillard Pascal	MCF 61	UTJJ ESPE	Mention second degré	80	Psychologie de la musique, commentaire sonore, initiation à la recherche, méthodologie du mémoire, valorisation de la recherche
Schoen Pierre-Jean	PRAG	UTJJ ESPE	Mention premier degré	79	Informatique musicale, didactique des TICE, conception de séquences de cours
Tripier-Mondancin Odile	MCF 70	UTJJ ESPE	Mention second degré	180	Didactiques de la musique (développement créativité, activité d'écoute d'œuvres, évaluation, pratiques

[1] Le nombre d'heures totalise les heures de cours, les visites et les mémoires sur une année standard en nombre d'étudiants.

					percussives, didactique générale), courants pédagogiques de l'enseignement musical, histoire de l'éducation musicale, épistémologie, initiation à la recherche, méthodologie, analyse des pratiques, tutorat, suivi des mémoires
Zanesi Guy,	PRCE	UTJJ ESPE	Mention premier et second degré	130	Direction de chœur, didactique, didactique de la direction de chœur, suivi stagiaires, tutorat

ENSEIGNANTS ISSUS DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE, IA IPR DE LA DISCIPLINE

Nom et grade	Établissement d'origine	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
Petrali Sandrine, IA-IPR éducation musicale et chant choral Rectorat Académie de Toulouse			
Sarrail Jean-Noël, certifié	Collège Les Clauzades, Lavaur	207	Accompagnement clavier ou sur un instrument polyphonique, harmonisation, didactique de l'accompagnement
Jessica Desbrosses, agrégé	TZR	128	Informatique musicale, didactique des TICE, conception de séquences de cours, analyse des pratiques, suivi stagiaires, tutorat
Punsola Marie-Stéphane, certifié	Collège Frouzins	128	Professionnalisation, mise en stage, conception mise en œuvre de séquences, suivi des stagiaires, tutorat, UE L3 préprofessionnalisation (continuum licence master)
Recrutement en cours	En cours	64	Professionnalisation, conception mise en œuvre et analyse de séquences, suivi des stagiaires, tutorat,

REPARTITION DES HEURES

Volume des enseignements dispensés par des enseignants universitaires permanents	
En heures **797**	
En pourcentage du volume total des heures d'enseignement « **34%**	
Volume des enseignements dispensés par des enseignants issus de l'enseignement scolaire	
En heures **527**	
En pourcentage du volume total des heures d'enseignement / **66%**	

Figure 1 Proportion enseignants chercheurs et enseignants universitaires permanents / enseignants issus du second degré -UE transversales comprises-

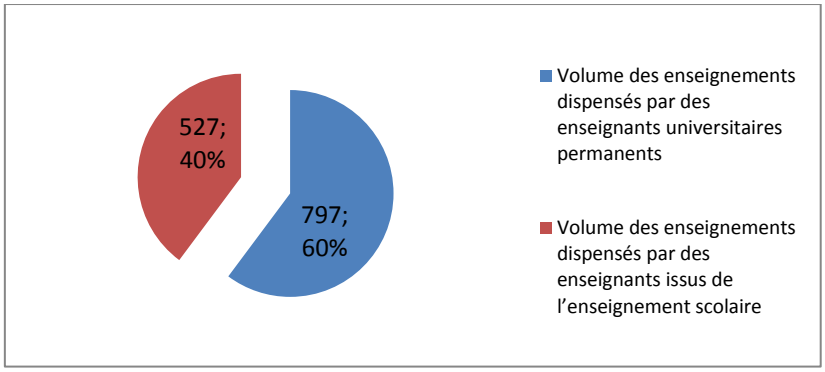

2.4.3. Publics concernés et conditions d'accès

Tous les étudiants titulaires d'une licence sont concernés. Plus particulièrement, les licences de musique / musicologie / interprétation / jazz sont vivement recommandées. Dans tous les cas (licence musique ou licence dans un autre champ disciplinaire), un parcours de haut niveau dans une école nationale de musique ou dans un CRR (instrument, chant individuel et/ou collectif, formation musicale, écriture, analyse…), doublé de connaissances en matière de culture musicale et de grandes capacités de travail seront la garantie de la réussite.

Les étudiants étrangers ayant les diplômes universitaires ainsi que le niveau en langue requis peuvent avoir accès à cette formation.

A défaut du titre requis, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES)
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85)
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE)

2.4.4. Modalités de contrôle des connaissances

L'évaluation de l'étudiant s'appuiera sur le référentiel de compétences professionnelles défini dans les nouveaux textes *(Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, Référentiel de compétences des professeurs, Compétences spécifiques à la conseillère principale ou au conseiller principal d'éducation).*

➢ **Modalités d'évaluation des UE**

Les modalités d'évaluation des étudiants feront l'objet d'un examen et d'un vote dans les instances de l'ESPE. Les orientations proposées ci-dessous ne sont donc qu'indicatives :

- articulation formations-évaluations : l'objectif est d'intégrer au mieux les évaluations à la formation et de favoriser un contrôle continu ;
- diversification des modalités d'évaluation intégrant la possibilité d'évaluations par des outils numériques ;
- compensation : compensation en M1 et en M2, avec une note plancher (5) ; Ne seront pas compensables les UE de langue vivante étrangère et l'UE intégrant l'évaluation du stage en M2 ne sera pas compensable ;
- marge de liberté pour les parcours, par exemple dans la définition des UE non compensables.

➢ **Un portfolio de l'étudiant**

Dans ce dossier personnel de l'étudiant seraient mentionnés les acquis au cours de la formation et l'expérience, le tout pouvant faire l'objet d'une reconnaissance partagée par les pôles de formation. Les supports nécessaires à l'évaluation des acquis par les responsables de formation au niveau de l'université, de l'ESPE et de l'établissement seraient contenus dans ce document : les notes attribuées aux UE, le plan de formation, le(s) rapport(s) et/ou avis des tuteurs (enseignant et formateur) dans le cadre du stage en responsabilité, le mémoire de recherche de l'étudiant, l'avis des membres du jury de soutenance composé d'enseignant-chercheur, d'enseignant et du tuteur..).

➢ **La validation de l'expérience professionnelle**

Le support d'évaluation de l'expérience professionnelle relève de la responsabilité de l'employeur, mais l'acquisition des compétences liées à l'expérience professionnelle relève conjointement de divers maîtres d'œuvre : DAFPEN, corps d'inspection, université.

Les modalités d'évaluation de la qualification professionnelle relèvent en revanche uniquement de la compétence de l'employeur qui pourra prendre appui sur tout ou partie des documents mis à sa disposition dans le portfolio.

2.4.5. Évaluation des formations et suivi des étudiants

L'évaluation des formations est un dossier prioritaire qui s'appuiera sur une collaboration entre l'observatoire des formations de l'ESPE et les Observatoires de la Vie Étudiante des Universités toulousaines. L'Observatoire des formations, en collaboration avec les OVE, a pour mission de coordonner les évaluations des formations des parcours des masters MEEF d'un point de vue technique, mais aussi de faciliter la diffusion des résultats de recherche sur l'évaluation en éducation.

Les modalités d'évaluation retenues sont les suivantes :

- un questionnaire d'évaluation sera proposé en fin d'année aux étudiants afin de recueillir leur avis et remarques sur la formation. Ce questionnaire sera composée de trois parties : 1) des questions communes à tous les parcours, 2) des questions propres à chaque parcours proposées par chaque équipe pédagogique, 3) des questions propres à chaque enseignement. L'anonymat et la confidentialité des données est assurée du côté des étudiants comme du côté des enseignants ;
- une analyse des résultats aux concours (pour les parcours concernés) ;
- des enquêtes auprès d'anciens étudiants en poste (suivi de cohortes) afin de connaître leur opinion sur les points forts et les points faibles de leur formation et sur leurs attentes en formation continue ;
- des enquêtes d'insertion professionnelle concernant tous les anciens étudiants, qu'ils aient ou non réussis le concours.

Les principes de l'évaluation sont les suivants :

- Pour chaque parcours des masters MEEF, l'évaluation de la formation est une mission de l'équipe pédagogique chargée du parcours, sous l'égide de l'Observatoire des formations de l'ESPE et des OVE de chaque Université, qui en assurent la mise en œuvre.
- L'équipe pédagogique constitue une commission de perfectionnement formée d'enseignants, de représentants administratifs et techniques, de représentants étudiants. Cette commission se réunit pour la définition des questions propres au parcours et pour l'analyse des évaluations fournies par les Observatoires ; elle propose des actions permettant d'améliorer la formation et en assure le suivi.
- L'évaluation et ses usages sont soumis à la Charte de l'évaluation des formations et des enseignements.

2.4.6. Formation non diplômante associée au parcours

Les étudiants reçus en M1 et collés en concours s'inscriront en M2 et se verront proposer une préparation concours qui reprendra les enseignements de M1 conçus pour les préparer au concours

3. Présentation du parcours

Les objectifs généraux du parcours MEEF Éducation musicale et chant choral sont au nombre de trois :

1. Former un expert musicien et connaisseur du fait musical dans des esthétiques différentes,
2. Former un expert de l'enseignement - apprentissage de la musique, un expert de la relation adulte/adolescent
3. Initier à la recherche en science humaine au profit de la compréhension du fait de l'enseignement musical

3.1. Objectifs scientifiques et professionnels du parcours

Il s'agit de former des spécialistes de **l'enseignement de la musique et de la formation « à » et « par » la musique**, qu'ils se dirigent ou non vers la fonction publique. Si l'orientation vers l'enseignement général du second degré (collèges, lycées) est le débouché naturel de ce type de formation, la réorientation vers le secteur spécialisé voire associatif et privé demeure possible. Cette formation permet aux étudiants de se préparer à la fois aux épreuves du concours du CAPES d'Éducation musicale et de chant choral mais également au métier d'enseignant. Cette formation est également un tremplin vers l'agrégation externe et/ou interne.

Trois priorités structurent l'organisation des enseignements :

1. Une **formation musicale et scientifique de haut niveau** intégrant (1) une dimension méthodologique et épistémologique indispensable à l'acquisition d'une culture professionnelle et (2) une dimension pratique indispensable à tout musicien : connaissances en matière d'histoire de la musique en lien avec l'histoire des arts, méthodologie de l'expression écrite, connaissances en matière de physiologie de la voix de l'enfant, de l'adolescents, de l'adulte, connaissances en matière de perception auditive, connaissances compétences en matière d'interprétation, d'improvisation et de techniques vocales personnelles, de direction de chœur, d'accompagnement au piano ou sur tout autre instrument polyphonique, de jeu sur différents instruments à percussion, compétences relatives à l'utilisation des logiciels musicaux, compétences en matière d'analyse auditive, d'harmonisation, de relevé et de transcription musicale, d'arrangement, de composition.

2. Une **formation didactique et professionnelle approfondie** visant la connaissance du système éducatif et l'acquisition d'une professionnalité : arrêtés des programmes d'enseignements artistiques dont musical, de collèges, de lycées, documents d'accompagnement, textes cadres de l'enseignement spécialisé, théories d'apprentissage, conduite de classe, analyse des pratiques, démarches inductive, déductive, hypothético-déductive, développement de la créativité des élèves (interprétation, improvisation, composition), évaluation des enseignements, histoire de l'enseignement musical en France, épistémologie des savoirs musicaux, psychologie de l'enfant et de l'adolescent. En regard des compétences (DGESCO A – 30.01.13) du cahier des charges de la formation, elle permettra notamment:
   - de réfléchir à un « savoir à enseigner » et un « savoir enseigner » reposant sur les spécificités de la musique,
   - d'organiser un enseignement adapté à plusieurs niveaux de classe, tout en prenant en compte l'hétérogénéité des élèves,
   - de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations pédagogiques,
   - de prévoir la régulation des situations d'apprentissage,
   - de maîtriser la relation pédagogique et les interactions élèves/enseignants.

3. Une **initiation variée à la recherche** en sciences humaines permettant aux étudiants :
   - de s'inscrire dans une réflexion sur les pratiques didactiques et pédagogiques de la musique,
   - de connaître différents travaux en lien avec le musical en neurosciences, didactique de la musique, psychologie de la musique, sciences de l'Éducation musicale,
   - de connaître et de s'initier aux méthodes de recherche en éducation,
   - de problématiser des questions de recherche, d'avancer des hypothèses de recherche scientifiques développées à partir des pratiques et des enseignements,
   - de produire des savoirs de type praxéologiques.

La rédaction d'un **mémoire** permet de formaliser ces savoirs.

Ces trois aspects de la formation **entrent en synergie pour préparer l'étudiant aux métiers** liés à l'enseignement musical mais également aux épreuves du concours du CAPES d'Éducation musicale et de chant choral.

3.2. Compétences visées

Cf. supra 3.1. Priorités.

3.3. Formation à et par la recherche

Recherche, relevant du bloc de compétences 3
La formation à la recherche doit être contributive d'une formation professionnelle par la recherche et vice et versa.
La formation doit être progressive :

- le S7 doit être un semestre de détermination vers le domaine de recherche dans lequel le travail de recherche se situera, les thèmes de recherche proposés aux étudiants peuvent être variés et s'appuyer sur des épistémologies différentes,

- en S8, l'étudiant peut mettre en place un travail de recherche sur une notion qui sera exploitée en M2 dans le champ de l'enseignement,

- le mémoire de recherche en M2 doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles (cadre national des formations liées aux métiers du professorat et de l'éducation du premier et du second degré et de l'éducation, MESR et MEN, Mars 2013).

3.4. Place et organisation du tronc commun

UE communes aux différents parcours, relevant des blocs de compétences 4 et 5
Le parcours CPE n'est concerné que par l'UE filée S9-S10, le professeur/CPE dans l'équipe pédagogique et éducative (la formation CPE développant le contenu des autres UE sur l'ensemble du M1 et du M2)
L'ensemble des items relevant du « tronc commun de formation », dans le texte du MESR « cadre national des formations liées aux métiers du professorat et de l'éducation », est à aborder en M1 et M2. Ces dimensions seront abordées dans différents volets de formation (et blocs de compétences déterminés par le comité de suivi master), mais des focus plus spécifiques sont prévus dans le cadre d'UE communes aux différents parcours qui sont listées ci-dessous. Ces UE croiseront des apports de spécialistes des disciplines contributives (psychologie, neurosciences, sciences de l'éducation, sciences du langage, sociologie et philosophie de l'éducation, histoire de l'éducation …) et de spécialistes de la discipline enseignée du parcours (enseignants-chercheurs ou enseignant, professionnels de terrain). La proportion de chaque type de contribution pourra

varier selon les thèmes abordés. Pour les parcours à faibles effectifs, ces UE sont susceptibles d'être mutualisées en tout ou partie.

- **S7** : **Le professeur dans son école/établissement/système éducatif à revoir** - 24h - 2 ECTS (UE relevant du Bloc 4)
  Items : processus d'orientation et spécificité de certains niveaux d'enseignement, enseignement de la laïcité, lutte contre les discriminations et culture de l'égalité hommes-femmes, connaissance du système éducatif. Cette UE sera en lien avec le stage SOPA.
- **S8** : **Le professeur et ses élèves** à revoir- 24h par des spécialistes des processus d'apprentissage, des troubles, des élèves en situation de handicap. La place du numérique dans les apprentissages sera prise en compte. Ces apports sont susceptibles d'être repris et développés dans les autres volets de formation, en relation avec la discipline enseignée - 3 ECTS (UE relevant du Bloc 4)
  Items : processus d'apprentissage des élèves, prise en compte de la diversité des publics et en particulier des élèves en situation de handicap, connaissance des publics et des processus d'apprentissage
- **S9** : **Le professeur et le groupe classe à revoir** - 24h dont 12h sur les apports de la recherche (histoire de l'éducation, neurosciences, philosophie de l'éducation, psychologie, sciences de l'éducation, sociologie, etc.) et 12h en relation avec la spécificité de la discipline enseignée (avec des acteurs de la discipline enseignée : professionnels du terrain, didacticiens…). Une attention particulière sera accordée à la place du numérique - 3 ECTS (relevant des Blocs 2 et 5)
  Items : méthodes d'évaluation des élèves, méthodes de différenciation pédagogique et de soutien aux élèves en difficulté, conduite de classe et prévention des violences scolaires
- **S10** : **le professeur/CPE dans l'équipe pédagogique et éducative** à revoir(formation filée entre le S9 et le S10, mais avec validation en S10) - 24h avec un temps de travail interdisciplinaire et/ou interdegrés à définir par chaque équipe ; un travail avec des partenaires peut trouver sa place dans ce volet de formation - 4 ECTS (ces ECTS se répartissent en 3 ECTS relevant du bloc 4, et 1 ECTS relevant du Bloc 2). Dans cette UE pourront intervenir des spécialistes de différentes disciplines enseignées, des disciplines contributives, des CPE, des partenaires… (en fonction de l'orientation retenue par l'équipe pédagogique du parcours).
  Items : connaissance du socle commun et de l'approche par les compétences (dans le prolongement de ce qui aura été fait en didactique disciplinaire), thématiques transversales (éducations à…, etc)

En sus de ces UE communes, en M2, dans les UE relevant du bloc 2 et/ou 5 des ateliers d'analyse de pratique seront mis en place (par exemple dans le cadre des « groupes de suivi » des étudiants en stage). Ils associeront des spécialistes des disciplines contributives.

3.5. Place et organisation des stages

Stages

- **en M1**
  Pour tous les parcours : 4 à 6 semaines (selon le choix de l'équipe pédagogique du parcours). La répartition dans l'année est laissée au choix de l'équipe pédagogique et soumise à validation par le Rectorat.

- **en M2**
  - ✓ Alternance fonctionnaires stagiaires :
    - Pour chacun des parcours, l'ensemble des membres des équipes pédagogiques contribuera aux visites de stages (enseignants-chercheurs, enseignants, professionnels…). Chaque étudiant bénéficiera de deux visites : une en S9 et une en S10.
    - Un dispositif d'aide aux étudiants les plus en difficultés au cours de leur stage en responsabilité sera mis en place en associant étroitement l'équipe pédagogique du parcours et des spécialistes des questions de conduite de classe. Ces derniers pourront -si nécessaire- assurer des visites auprès de ces étudiants-stagiaires (en sus des deux visites prévues).
  - ✓ Hors alternance fonctionnaires stagiaires :
    - Au sein de la deuxième année, les cursus de formation pour les étudiants qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires devront être conformes aux attentes usuelles des parcours de master « à finalité professionnelle ». La durée du stage est donc de l'ordre de 8 à 12 semaines.
    - Pour chacun des parcours, l'ensemble des membres des équipes pédagogiques contribuera aux visites de stages (enseignants-chercheurs, enseignants, professionnels…). Chaque étudiant bénéficiera de deux visites : une en S9 et une en S10.
    - Un dispositif d'aide aux étudiants les plus en difficultés au cours de leur stage en responsabilité sera mis en place en associant étroitement l'équipe pédagogique du parcours et des spécialistes des questions de conduite de classe. Ces derniers pourront -si nécessaire- assurer des visites auprès de ces étudiants-stagiaires (en sus des deux visites prévues).

3.6. Formation par alternance (modalités)

3.7. TICE et numérique

Formation à l'usage du numérique en situation d'enseignement, relevant du bloc de compétences 2
Les modalités de formation proposées incluent la formation au C2i2e mais ne s'y limitent pas et visent à promouvoir une formation au numérique et par le numérique.

- **en S7**, 12h clairement identifiées pour les compétences A du C2i2e et accompagnement à distance pour les étudiants en difficulté - 2 ECTS sur le bloc didactique (Cf document du CSM).
- Sur les 3 autres semestres, nécessité d'aborder les compétences B du C2i2e en interaction avec une pratique et une réflexion articulant disciplinaire, didactique et numérique. Au moins 12h par semestre seront assurées par des spécialistes de l'usage du numérique en situation d'enseignement (enseignants-chercheurs ou enseignants, professionnels).
- La place du numérique doit être affirmée et la pratique du numérique diffusée dans les différents volets de formation du master (en relation avec les orientations de la loi sur la refondation de l'école).
- Il est demandé aux équipes de rédaction des maquettes d'indiquer précisément les modalités de ce travail sur le numérique pour les différents volets de formation de leur parcours.

3.8. Langue vivante

UE de langues vivantes étrangères, relevant du bloc de compétences 1 (sauf pour les MEEF en langues vivantes étrangères)

Le cadrage proposé ci-dessous tient compte du développement actuel de la formation en langues vivantes étrangères au niveau Licence dans les universités partenaires de l'ESPE.

- 24h en S7 – 3 ECTS (Le positionnement en S7 a été retenu pour deux raisons : 1) la pression par rapport au concours sera moindre qu'en S8 ; 2) les étudiants doivent prendre conscience au plus tôt de leur niveau au regard des attentes pour la titularisation)
- 24h en S9 ou S10 – 3 ECTS –

Pour les langues à faibles effectifs des mutualisations seront nécessaires ; les emplois du temps des différents parcours devront en tenir compte.
Deux possibilités au choix des équipes de rédaction des parcours :

- une UE de langue ou une UE optionnelle pour les étudiants qui ont validé le niveau en langue exigé pour la titularisation (niveau B2).
- obligation d'une UE de langue pour tous les étudiants, y compris pour ceux qui ont validé le niveau en langue exigé pour la titularisation (B2).

3.9. Formation à distance

3.10. Flux attendus

Si l'on prend en compte les fluctuations des effectifs et les effets des réformes depuis sept ans, compte tenu du nombre de places proposées au concours et les résultats excellents obtenus dans l'académie, nous pouvons attendre pour les années à venir une remontée progressive (déjà entamée) du nombre d'inscrits :

- 2013-2014 entre 12 et 16 étudiants.
- 2014-2015 entre 14 et 20 étudiants
- 2015-2020 entre 22 et 30 étudiants

Pour le Master 1 spécialité métiers de l'enseignement musical, l'accès est de plein droit pour tout titulaire d'une licence d'une mention compatible. La capacité d'accueil en master 1 est de 30 étudiants.
Pour le Master 2 spécialité métiers de l'enseignement musical, l'accès est de plein droit pour tout titulaire d'un M1 correspondant et soumis à l'appréciation sur dossier par un jury composé d'intervenants de l'ESPE et du département musique.

3.11. Formation continue

3.12. Validation d'acquis (VA, VES)

VES, VA 85 et VAE. Les étudiants de master sont susceptibles d'avoir des parcours antérieurs diversifiés : EAP (voir point 3.3), étudiants ayant ou non suivi des UE de préprofessionnalisation en licence (voir point 3.2), étudiants ayant déjà obtenu un M1 ou un M2, enseignants en poste souhaitant acquérir un master, vacataires désireux de passer les concours et suivre une formation professionnelle, salariés en reconversion professionnelle, etc. En regard de chaque situation, les enseignements (stages ou UE) consacrés à la problématique de formation des maîtres suivis avant le master, ainsi que les expériences professionnelles, seront valorisés pour faciliter l'accès à celui-ci et centrer l'effort de formation sur les compétences non encore acquises.

Cf. supra

3.13. Organisation en termes d'UE et de crédits européens

- Volume horaire global pour un étudiant dans la mention :

PREAMBULE
La formation est conçue dans une logique intégrée. Les blocs définissent un équilibre entre les différentes compétences, toute UE pouvant être rattachée à plusieurs blocs (par exemple : une UE de géométrie créditée 6 ECTS pourra se décliner en 4 ECTS relevant du bloc *disciplinaire* et en 2 ECTS relevant du bloc *didactique*).

1. Même pondération en ECTS par semestre pour tous les parcours des mentions « MEEF 1er degré », « MEEF 2nd degré » et « MEEF Encadrement éducatif »
   Il a été fait le choix de maintenir la même pondération en ECTS par année et par semestre pour tous les parcours des mentions « MEEF 1er degré », « MEEF 2nd degré » et « MEEF Encadrement éducatif », sachant qu'il paraissait pertinent :
   - de conserver le même nombre de crédits pour les compétences liées au *contexte d'exercice du métier*, puisque ces compétences constituent un tronc commun aux différents parcours ;
   - de maintenir en master 2nde année pour tous les parcours le regroupement des blocs *recherche* et *mises en situation professionnelle* ainsi que la créditation y afférant.

2. Définition des intitulés des blocs 1 et 2 pour le parcours CPE
   En raison de la spécificité du métier de Conseiller Principal d'Éducation, il est proposé de préciser l'intitulé des blocs 1 et 2 :
   - Bloc 1 = bloc *Disciplinaire (domaine Sciences Humaines et Sociales)*
   - Bloc 2 = bloc *Pratiques et éthique professionnelles*

POUR LES MENTIONS « **MEEF 1ER DEGRE** », « **MEEF 2ND DEGRE** » ET « **MEEF ENCADREMENT EDUCATIF** »

		Bloc 1 ***Disciplinaire***	**Bloc 2** ***Didactique***	**Bloc 3** ***Recherche***	**Bloc 4** ***Contexte d'exercice du métier***	**Bloc 5** ***Mises en situation professionnelle***
Master 1	ECTS	**30 (± 2)**	**15 (± 2)**	**6 ($^{-0}_{+2}$)**	**6 (± 2)**	**3**
S7	ECTS	18	6	3	3	*Validation au S2*
	Vol. horaire	157 h	72 h	24 h	24 h	24h
S8	ECTS	12	9	3	3	3
	Vol. horaire	114 h	72 h	10h	24 h	24 h

		Bloc 1 ***Disciplinaire***	**Bloc 2** ***Didactique***	**Bloc 4** ***Contexte d'exercice du métier***	**Bloc 3 et 5** ***Recherche et Mises en situation professionnelle***
Master 2	ECTS	**8 (± 2) ECTS**	**16 (± 2) ECTS**	**6 (± 2) ECTS**	**30 ECTS** (intégrant 10 ECTS relatifs au mémoire et à la soutenance au S4 : S3 = 10 / S4 = 20)
S9	ECTS	8	9	3	10
	Vol. horaire	48 h M2A et B 48 h M2B (préparation écrit capes)	48 h M2A et B	24 h M2A et B	30h M2A et 12 h M2B (approfondissement recherche)
S10	ECTS	2	4	4	20
	Vol. horaire	24 h M2 et B	24 h M2A et B	24 h M2A et B	15 h M2A 27 h M2B (dont 24 h préparation oral)

Légende : D = durée et E = effectifs des groupes

Master 1è année : Le détail des contenus par UE réparties selon la logique des cinq blocs se trouve en annexe dans un tableau correspondant strictement à celui-ci.

	Semestre / UE	ECTS	Intitulé de l'UE	CM		TD		TD	TP		Mémoire/ Stage	Travail perso	Présentiel	Durée totale heures/ étudiant	Renvoie au bloc de compétence n°	Renvoie au(x) volet(s) du TC n°	Mutualisation avec parcours n°	Composante de rattachement*
				D	E	D	E	(Groupes)	D	E								
SEMESTRE 7	UE71 (Tronc commun)	2	Fonctionnement, enjeux et valeurs du système éducatif			24	25				Lien avec le stage SOPA		Oui	24	4		Oui	ESPE
	UE72 (Recherche)	3	Initiation à la recherche (méthodologie), problématiques d'enseignement musical	6		18		1			Écrit	biblio, revue de litt. questions de rec.	Oui	24	3		Non	ESPE
	UE73 (LV)	3	Langues vivantes 1	0		24							Oui	24	1		Oui	UTM
	UE74 (Numérique)	2	C2i2e – Compétences A	0		12							Oui	12	2		Oui	ESPE
	UE75	6	Histoire comparée de la musique et des arts	37				1					Oui	37	1		Non	UTM
	UE 76	5	Analyse auditive - Arrangement, création, harmonisation - Transcription musicale	0		48		1					Oui	48	1		Non	ESPE
	UE 77	5	Pratiques musicales 1 (1. clavier, inst. polyphonique, 2. direction de chœur, 3. techniques vocales, 4. TICE musicales, compétences)	0		48	7	*3*					Oui	48	1		Non	ESPE
	UE 78	6	Didactiques de la musique 1 (concepts généraux, c. spécifiques : chant, direction, voix de l'adolescent, accompagnement polyphonique, pratiques instrumentales, écoute d'œuvres)	12		60		1					Oui	72	2		Non	ESPE
	UE 79		Stage SOPA 1, élaboration des séquences, analyse des pratiques, place du numérique en lien avec C2i2e compétences B	6		18		1			1 semaine	Rapport de stage	Oui	24	5		Non	ESPE
	Total semestre 7	**30**		**61**		**252**								**313**				

Légende : D = durée et E = effectifs des groupes

	Semestre / UE	ECTS	Intitulé de l'UE	CM		TD		TD	TP		Mémoire/ Stage	Travail perso	Présentiel	Durée totale heures/ étudiant	Renvoie au bloc de compétence n°	Renvoie au(x) volet(s) du TC n°	Mutualisation avec parcours n°	Composante de rattachement*
				D	E	D	E	(Gr.)	D	E								
SEMESTRE 8	UE81 (Tronc commun)	3	Processus d'apprentissage et diversité des élèves			24	25	1				Étude de cas sur l'ENT	Oui	24h	4		Oui	ESPE
	UE82 (Recherche)	3	Initiation à la recherche (protocoles en vue du S9)	0		10	6	2			Écrit		Oui	10	3		Non	ESPE
	UE83	4	Histoire comparée de la musique et des arts	30				1					Oui	30	1		Non	UTM
	UE84	4	Analyse auditive - Arrangement, création, harmonisation - Transcription musicale	0		36		1					Oui	36	1		Non	ESPE
	UE85	4	Pratiques musicales 2 (1. clavier, inst. polyphonique, 2. direction de chœur, 3. techniques vocales, 4. TICE musicales, compétences B	0		48	7	2					Oui	48	1		Non	ESPE
	UE 86	9	Didactiques de la musique 2	12		60		1					Oui	72	2		Non	ESPE
	UE 87	3	Stage SOPA 2 Professionnalisation : préparation à l'oral 2, élaboration de séquences avec TICE musicales	6		18		1			2 semaines après écrit Capes		Oui	24	5		Non	ESPE
	Total semestre 8	**30**		**48**		**196**								**244**				
	Total Master 1	**60**		**109**		**430**								**557**				

Mention : ☑ 2nd degré Parcours : Education musicale et chant choral

Légende : D = durée et E = effectifs des groupes

Master 2e année : voir détail des UE en annexes

	Semestre / UE	ECTS	Intitulé de l'UE	CM		TD		TD	TP	Mémoire/ Stage	Travail perso	Présentiel	Durée totale heures/ étudiant	Renvoie au bloc de compétence n°	Renvoie au(x) volet(s) du TC n°	Heures Ens pour visites stage	Mutualisation avec parcours n°	Composante de rattachement*
				D	E	D	E	(Gr.)	D	E								
SEMESTRE 9	UE91 (Tronc commun)	3	Organisation et conduite d'une classe	0		24	25	1	0	Lien avec l'alternance		Oui	24	2 & 5			Oui	ESPE
	UE92 (Recherche)	2	Recueil et traitement de données pour le mémoire	3		3	4	3	0			Oui	06	3 et 5			Non	ESPE
	UE93	3	Langue ou option histoire des arts (si B2 obtenu)	0		24		1	0			Oui	24	1			Oui	UTM
	UE94 (Visites stages)/ pour les admis au Capes	8	Stage Éducation nationale, visites	0		0		0	0			Oui	0	3 et 5		2 h par visite * n étudiants	Non	ESPE
	UE95 pour les admis au Capes		Conception mise en œuvre analyse des pratiques vs UE 99 spécifique	3		21		1	0			Oui	24	3 et 5			Non	ESPE
	UE96	5	Pratiques musicales 3 (1.accompagnement, 2. direction de chœur)	0		24	7	2	0			Oui		1			Non	ESPE
	UE 97	9	Didactiques de la musique 3	15		33		1	0			Oui	48	2			Non	ESPE
	UE 94a SPECIFIQUE non admis et Master seul (étudiants étrangers)	8 remplacent les UE 94 et UE 95	Approfondissement HDM HDA, analyse auditive, transcription, arrangement	0		48		1	0			Oui	18	1			Non	UTM
	UE 95a SPECIFIQUE non admis et Master seul (étudiants étrangers)		Stage hors Educ. Nat. école de musique, associations, maison d'opéra…	0		0		0	0				0	3 et 5			Non	ESPE
			Approfondissement recherche, sociologie de la musique	0		12		1	0			Oui	24	3 et 5			Oui	ESPE
	Total Semestre 9	**30**											**Admis 150/ Non admis 168**					

MASTER « METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION »

Mention : ☑ 2nd degré Parcours : Education musicale et chant choral

Légende : D = durée et E = effectifs des groupes

	Semestre / UE	ECTS	Intitulé de l'UE	CM		TD		TD	TP		Mémoire/ Stage	Travail perso	Présentiel	Durée totale heures/ étudiant	Renvoie au bloc de compétence n°	Renvoie au(x) volet(s) du TC n°	Mutualisation avec parcours n°	Heures Ens pour visites stage	Composante de rattachement*
				D	E	D	E	Gr	D	E									
SEMESTRE 10	UE101 (Tronc commun)	4	Coopération entre acteurs et continuité inter-degrés	0		24					Lien avec l'alternance	Travail collaboratif sur ENT	oui	24	2 & 4		Oui		ESPE
	UE102 (Recherche)	10	Finalisation du mémoire, rédaction, mise en page informatisée, soutenance	0		3	1	3					Oui	3	3 et 5		Non	3h * n étudiants pour le suivi M1 + M2	ESPE
	UE103	2	Pratiques musicales 4 (1. accompagnement clavier, inst. polyphonique, 3. techniques vocales indiv.)	0		24	7	2					Oui	24	1		En partie		ESPE
	UE104 (Visites stages)	8	Stage, visites 2	0		0								0	3 et 5		Non	2 h par visite * n étudiants	ESPE
	UE105 M2A	2	Analyse des pratiques de classe / visites	0		12	7	2					Oui	12	3 et 5		Non		ESPE
	UE 106	**4**	Didactiques de la musique 4	0		24	7	2					Oui	24	**2**		**Non**		**ESPE**
	UE 1051X M2B		Didactiques de la musique : préparation oral Capes			24		1											
	Total semestre 10	**30**		**0**		**87**								**87**					
	Total Master 2	**60**												**Admis 237h** **Non admis 255h**					

➢ Proportion des différents types d'enseignement en pourcentages :

CM	TD	TP	Dont Mémoire	Stages (préciser le type de stage et la durée)	Autres (à préciser)
130 h	646 h	0 h	Cf. figure	SOPA 4 semaines en collège en M1 Responsabilité 9h*34 semaines en M2	

Figure 2 Proportion des cours magistraux / travaux dirigés

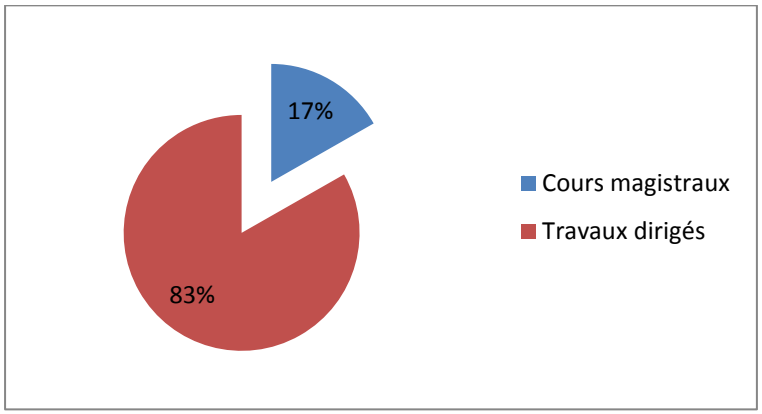

➢ ***Le parcours propose-t-il plusieurs options ? OUI - NON***

Si oui, précisez lesquelles :

si le niveau B2 en langue vivante est obtenu alors l'étudiant peut ne pas prendre les UE correspondantes aux langues (UE73 et UE 93) et choisir :

1. L'option ***Psychologie de la musique, 12h***
2. ***ou l'option Histoire et analyse de la chanson française, 24h, : fermée***
3. ***ou l'option** La voix et ses **techniques pour enseigner (voix parlée, voix projetée, voix chantée), 24h fermée***
4. ***ou toute option offerte dans la carte des options ouvertes***

➢ ***Certaines UE sont-elles communes :***

- ***aux différents parcours dans la mention ? OUI - NON***

Si oui, préciser les UE concernées.

UE73 et UE 93 : Langue vivante 1
option ***Psychologie de la musique, 24h***
option Histoire et analyse de la chanson française, 24h,
option La voix et ses techniques pour enseigner (voix parlée, voix projetée, voix chantée), 24h

UE 71, UE 73, UE 74, UE 81, UE 91, UE 93, UE 101

- ***aux mentions « MEEF 1er degré », « MEEF 2nd degré » et « MEEF Encadrement éducatif » ?***
- ***OUI - NON, Parcours n° 1 2 7 8 9 10 11 1 2 13 14 15 17 21 26 à 3537 40 46***

Si oui, préciser les UE concernées.

UE73 et UE 93 : Langue vivante 1
OPTION ***Psychologie de la musique, 24h***
OPTION ***Histoire et analyse de la chanson française, 24h,***
OPTION ***La voix et ses techniques pour enseigner (voix parlée, voix projetée, voix chantée), 24h***

Semestre 07 (48h communes)
Avec les enseignements transversaux de l'école interne IUFM/ESPE
UE 71 : Fonctionnement, enjeux et valeurs du système éducatif (12 ETD, 2 ECTS)
UE 74 : C2i2e (12h ETD, 1 ECTS)
Avec le catalogue des langues de l'UTM
UE 73: Langue ou option (24h ETD, 3 ECTS)

Semestre 08 (24h communes)
Avec les enseignements transversaux de l'école interne IUFM/ESPE
UE 81: Processus d'apprentissage et diversité des élèves (24h ETD, 3 ECTS)

Semestre 09 (36h communes)
Avec les enseignements transversaux de l'école interne IUFM/ESPE
UE 91 : Organisation et conduite d'une classe (12h ETD, 3ECTS)
Avec le catalogue des langues de l'UTM
UE 93 : Langue ou option (24h ETD, 3 ECTS)
Module corps voix pour enseigner, pour éduquer (2h)

Semestre 10 (24h communes)
Avec les enseignements transversaux de l'école interne IUFM/ESPE
UE 101: Coopération entre acteurs et continuité inter-degrés (24h ETD, 4 ECTS)
Module corps voix pour enseigner, pour éduquer (2h)

3.13. Descriptif des UE

Pour chacune d'entre elles, indiquer leur n° (cf. tableaux précédents) et :
- L'intitulé de l'UE, le semestre, les ECTS et le volume horaire (CM, TD, TP)
- Les objectifs (10 à 15 lignes)
- Les modalités d'études (présentiel, à distance…)
- Les modalités de contrôle des connaissances (harmonisation nécessaire au sein de la même mention)

Semestre 07

UE 71 MEE0710X : Fonctionnement, enjeux et valeurs du système éducatif (24h **ETD, 2 ECTS, présentiel, tronc commun, présentiel)**
Responsable : Fabien Choley (ESPE)
Objectifs (à vérifier avec les responsables du tronc commun)
Les thématiques retenues dans le cadre de cette UE visent à sensibiliser les étudiant-e-s aux principaux enjeux de l'école en France, selon des perspectives sociale, juridique et historique. Elles leur permettent de s'approprier les valeurs de la République et de l'École, et de connaître les principales politiques en matière éducative concernant la lutte contre les discriminations, et en faveur de l'égalité entre filles et garçons.
Elles leur permettent d'acquérir les connaissances du système éducatif nécessaires à une bonne compréhension des enjeux professionnels.
Ces enseignements proposent des grilles d'observation et d'analyse mises en œuvre dans le cadre du SOPA.

Modalités de contrôle des connaissances :
Contrôle continu en cours de TD.
Écrit d'1 heure sur une étude de cas à analyser avec grille de réponses fournie.

UE 72 MUE072OX Initiation à la recherche (méthodologie) (6h CM, 18h ETD, 3 ECTS, présentiel).
Responsables : Odile Tripier-Mondancin, Pascal Gaillard (ESPE)
Les objectifs de cette UE sont :
- Élaboration de la question de recherche, problématisation des questions de recherche, hypothèses de recherche développées à partir des lectures et/ou des pratiques de classe observées et/ou des enseignements mis en œuvre par l'étudiant lui-même
- Constitution d'une revue de littérature en lien avec le sujet, recherche bibliographique, méthode de lecture, recensions, utilisation d'un logiciel au choix : Mendeley, Zotero
- Construction d'un regard de chercheur sur la documentation : analyse d'une publication, de son positionnement par rapport au sujet,
- Initiation aux méthodes de recherche en sciences humaines : expérimentale, analyse du discours, historique, méthodes d'enquête, analyse musicale
- Normes de présentation en usage dans la communauté scientifique (APA 5th),
- Organisation des archives personnelles du chercheur, modalité de stockage des documents et des informations,
- Vocabulaire musicologique, vocabulaire des sciences de l'éducation, de la didactique, de la psychologie de la musique ou de tout domaine de recherche articulé avec des problématiques d'enseignement musical, plus généralement des recherches en sciences humaines, en fonction du sujet

- Connaissance des différents travaux en lien avec le musical, en musicologie, en didactique de la musique, en psychologie de la musique, en sciences de l'Éducation musicale, en neurosciences, selon sujet.

Modalités de contrôle des connaissances
Un écrit est remis par chaque étudiant (4-5 pages) en fin de semestre témoignant des avancées
L'écrit témoigne

- De la question générale de recherche et hypothèse(s) (3/4 pages)
- Des premières notes de lectures (1/2 page max par note)
- D'une première bibliographie aux normes APA5th

UE 73 ANMO731X (anglais) et ESM0731X (espagnol) Langues vivantes (24 ETD, 3 ECTS, présentiel)
Responsables : Jacqueline Manach (ESPE, Amélie dauchy, UTJJ)
À vérifier avec la responsable
Deux langues sont proposées : anglais et espagnol. Cette UE est obligatoire dans le cas où le niveau B2 n'est pas validé. Dans le cas contraire, l'étudiant choisit une option spécifique au parcours musique.
Note : ces options pourront être prises dans n'importe quel semestre du master.

Modalités de contrôle des connaissances
Examen comprenant : compréhension de l'écrit + Compréhension de l'oral + Production

UE 73 MUE0730X : Option : Psychologie de la musique (24 ETD, 3 ECTS, présentiel)
Responsable : Pascal Gaillard (ESPE)
Cette UE propose de faire un tour d'horizon des différentes théories utilisées en psychologie de la musique, de traiter de la perception de la musique, du timbre, de la perception des structures musicales et de quelques facteurs psychologiques du développement musical chez l'enfant.

Modalités de contrôle des connaissances
Évaluation écrite de 2h

UE 73 MUE0731X : Option : Histoire et analyse de la chanson française (24 ETD, 3 ECTS, présentiel) UE non ouverte car pas assez d'étudiants potentiels
Responsables : Odile Tripier-Mondancin, Jean-Noël Sarrail (ESPE)
Cette UE propose de construire des repères précis en matière d'histoire socio-culturelle, d'analyse (commentaire sonore) et d'apprentissage d'une partie du répertoire de la chanson française, années 1920 : années « folles », 1930-1939 : vers la guerre, 1939-1945 : occupation, 1945-1958 : les auteurs-compositeurs-interprètes (ACI), 1958-1968 : yéyés et variétés, 1968 : nouvelle contestation, Seventies, 1975 : nouvelle chanson française, Années 1980 : succès éphémères, nouveaux styles, Années 1990 : ouverture tous azimuts, 2000 : crise du disque. Ces connaissances peuvent intéresser tout autant des futurs enseignants en éducation musicale qu'en histoire, que des futurs professeurs des écoles qui ont à enseigner les pratiques vocales.

Modalités de contrôle des connaissances
Évaluation orale par groupe de 4 à 6.

UE 73 ME04OP7X : Option : La voix et ses techniques pour enseigner (voix parlée, voix projetée, voix chantée) (24 ETD, 3 ECTS, présentiel) non ouverte car pas assez d'étudiants potentiels
Responsable : Christian Crozes (ESPE)
Cette UE s'adresse à tous les étudiants se destinant aux métiers de l'éducation et de l'enseignement et non pas spécifiquement aux étudiants du parcours éducation musicale et chant choral.
Travail de technique vocale :

- Travail corporel.
- Disponibilité de la voix et du corps dans l'espace
- Exercices vocaux.
- Étude de l'appareil vocal (anatomie et physiologie de la voix : appareil respiratoire, phonatoire et résonateurs, fonctionnement)
- Technique vocale individuelle et collective au service de la communication, de l'enseignement : tenue corporelle (intégrer une émission vocale homogène), phrasé, (gestion du souffle, soutien vocal...), intensité (équilibre voix / instrument(s), attaques des sons, décomposition, terminaisons..., équilibre de la ligne mélodique, interprétation de différents styles de répertoires.

Modalités de contrôle des connaissances
Mise en situation à l'oral : lecture « animée et argumentée » ; un support écrit sous la forme choisie par l'étudiant servira de base à cet oral).

UE 74 MEE0740X C2I2e compétences A (12 ETD, 2 ECTS, présentiel)
Responsable : Karen Chabriac (ESPE)
Vu la loi sur le projet de loi sur la "refondation de l'école"
Vu les extraits du projet de loi concernant le numérique
Vu le projet de dossier d'accréditation de l'IUFM de l'académie de Toulouse du 14 mai.

Compte tenu de l'enjeu du numérique et comme précisé dans le cadrage des formations (annexe 3.1- B) il est prévu : en S7, 12h clairement identifiées pour les compétences A du C2i2e et accompagnement à distance pour les étudiants en difficulté - 2 ECTS sur le bloc didactique (Cf. document du CSM).
● sur les 3 autres semestres, la nécessité d'aborder les compétences B du C2i2e en interaction avec une pratique et une réflexion articulant disciplinaire, didactique et numérique. Au moins 12h par semestre seront assurées par des spécialistes de l'usage du numérique en situation d'enseignement (enseignants-chercheurs ou enseignants, professionnels) cf. UE 77-85 Pratiques musicales dont TICE musicales + UE 78-86-87-97-105 Didactiques, stage, élaboration de séquences.

Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie **A2** (3h) (TP en présentiel et à distance)
● Responsabilité professionnelle du numérique **A3** (3h) (TP en présentiel ou à distance)
● Maîtrise de l'environnement numérique professionnel **A1** (3h) (TP en présentiel)
● Référentiels TICE et évaluation **B4** (Formation à distance) (3h)

Modalités de contrôle des connaissances
Épreuve écrite sur table

UE 75 MUM0750X : Histoire comparée de la musique et des arts, programme (37h CM, 6 ECTS, présentiel).
Responsable : Jean-Michel Court *et alii* (UTJJ)
Cette UE propose un enseignement généraliste sur l'histoire de la musique et des arts, du Moyen Age à nos jours, avec pour cadre général les programmes scolaires du collège et du lycée. Les enseignements seront proposés par un ensemble d'enseignants spécialisés du Moyen Âge à nos jours, en lien avec différentes expressions artistiques (cinéma, histoire de l'art) et les programmes évoqués plus haut.

Modalités de contrôle des connaissances
Évaluations écrites : trois écrits à la maison.

UE 76 MUE0760X : Analyse auditive, Arrangement harmonisation, Transcription musicale (48h ETD (soit respectivement, 24h + 2*12h), 5 ECTS, présentiel).
Responsables : Jessica Desbrosses, Pascal Gaillard, Jean-Noël Sarrail (ESPE)
Cette UE propose un renforcement des savoir-faire dans les domaines :
(1) de l'analyse auditive et dans certains cas, de l'analyse de partitions d'extraits d'œuvres musicales,
(2) dans les techniques d'harmonisation et d'arrangement dans un style imposé
(3) de la transcription d'un extrait musical. Cette UE permet aux étudiants de renforcer, sous des formes spécifiques, les compétences acquises en Licence. Celles-ci seront en effet nécessaires pour passer par exemple les concours de l'éducation nationale comme le CAPES.
Dans le cadre de l'analyse auditive, Il s'agira de produire des commentaires comparés de plusieurs extraits musicaux enregistrés couvrant l'ensemble du répertoire. Cette première approche s'appuiera essentiellement sur la technique du commentaire.
Dans le cadre de l'harmonisation il s'agira d'arranger tous styles de musiques pour petit effectif et à 2 voix égales, de jouer en groupe ces arrangements.
Dans le cadre de la transcription, il s'agira de relever les hauteurs, les rythmes, les harmonies, l'orchestration et les arrangements dans divers répertoires : savant tonal (XVIIe + XVIIIe en M1 puis XIXe + XXe en M2), chanson française, chanson anglo-saxonne, musiques du monde…

Modalités de contrôle des connaissances
Écrit n°1 analyse auditive 2 heures.
Écrit n°2 transcription une heure, sur table.

UE 77 MUE0770X : Pratiques musicales 1 (1. Accompagnement piano dans les styles, 2. Direction chorale, 3. Techniques vocales personnelle de l'étudiant(e), 4. Informatique musicale, compétences B du C2i2e) (48h ETD par groupe (soit 4*12h), 5 ECTS, présentiel).
Responsables : Jean-Noël Sarrail, Guy Zanesi, Christian Crozes, Pierre-Jean Schoen (ESPE)
Cette UE propose des cours de pratiques musicales spécifiques à l'enseignement de la musique. Ces cours développent :
(1) les capacités à pouvoir accompagner au piano (ou tout autre instrument polyphonique), dans différents styles,
(2) les capacités des étudiants en matière de direction chorale,
(3) les capacités en matière de techniques de chant individuelles que le futur enseignant doit maîtriser.
(4) l'usage pertinent du numérique au service de l'enseignement et des apprentissages (préparation des séquences de cours (faire intervenir le numérique d'une manière interactive et efficace, à la fois pour permettre la création musicale, la présentation multimédia, l'accompagnement des pratiques vocales dans différents styles à l'aide de séquences midi créées, la gestion de l'activité d'écoute d'œuvres) (Pierre-Jean Schoen, en particulier, mais concerne aussi tous les formateurs). Logiciels : libre office, Cubase *elements* 8, audacity, dans la perspective des épreuves orales n°1, n°2 du CAPES et de l'obtention du C2i2e.

Modalités de contrôle des connaissances

1. Accompagnement : chaque étudiant sera évalué individuellement en fin de semestre en s'accompagnant sur un instrument polyphonique de son choix (piano, guitare, accordéon etc.) sur une œuvre imposée.
2. Direction chorale : chaque étudiant sera évalué à l'oral individuellement durant le semestre (posture, gestique).
3. Techniques vocales : interprétation individuelle d'un chant (choisi dans le répertoire "savant"). L'étudiant fournira la partition « adaptée pour être chantée par une classe de collège ou de lycée » (Arrêté du 19 avril 2013). Il pourra s'accompagner avec un instrument polyphonique et prendra en compte tous les éléments de technique vocale abordés en cours. Durant le semestre, à partir de ce chant, l'étudiant présentera sa fiche de synthèse préalablement réalisée : analyse des difficultés, propositions (1) d'exercices préparatoires aux difficultés 2) de solutions aux problèmes rencontrés : objectifs, éléments de technique vocale, physiologie de la voix…
4. Numérique : réalisation d'une séquence et d'une partition sous cubase.

UE 78 MUE0780X Didactiques et pédagogies de la musique 1 (12h CM, 24h ETD, 3*12h ETD, 6 ECTS, présentiel).
Responsables : Odile Tripier-Mondancin, Christian Crozes, Guy Zanesi, Jean-Noël Sarrail (ESPE)

L'UE de didactique et de pédagogie s'emploie à installer progressivement des habitudes de réflexion en lien avec l'UE de conception de séquences d'éducation musicale, en visant leur mise en œuvre lors des stages (UE MUE0790X Stage SOPA1).

Sur les deux années du master cette UE présente à chaque semestre, cherche à construire une réponse aux questions « qu'est-ce qu'enseigner, qu'est-ce qu'apprendre, quelles formes de connaissances enseigner (connaissances générales et particulières, répertoires, savoir-faire, méthodes), comment, avec quels outils, dans quels cadres les enseigner, pourquoi et quand les enseigner, pour qui les enseigner. Pour ces raisons, cette UE fait appel à la compréhension et à l'opérationnalisation de concepts généraux issus des didactiques disciplinaires (mathématique, EPS, français, musique) ou de la psychologie des apprentissages et la musique, ou encore dans certains cas des neurosciences. Elle vise aussi la compréhension et l'opérationnalisation de concepts spécifiques liés aux courants et méthodes pédagogiques développés dans l'enseignement musical en particulier dans l'enseignement du chant, de la direction, de l'accompagnement polyphonique, des pratiques instrumentales percussives, de l'écoute d'œuvres.
Ces questions sont bien entendu en lien avec le public auquel ces enseignements s'adressent, soit les adolescents.
Enfin, ces concepts seront également reliés à la compréhension et à la mise en œuvre des programmes d'éducation musicale prioritairement du cycle 3 et 4 (2015), du socle commun des connaissances des compétences et de culture (2015), du PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle) (cf. liste de textes infra).

Sujets abordés : enseigner, apprendre, didactique, pédagogie, grands modèles théoriques des apprentissages, finalités, objectifs, contenus d'enseignement et d'apprentissage, formats ou types de connaissances enseignables (méthodes, savoir-faire, connaissances spécifiques et générales, savoir-être), stratégies d'enseignement (comment enseigner), représentations (des étudiants et des élèves), types de consignes, processus d'apprentissage, types de mémoires, savoirs à enseigner, savoirs enseignés et savoirs assimilés, transposition didactique externe et interne, système didactique, compétences (connaissances, capacités, attitudes), rapport au savoir et aux savoirs musicaux, évaluation (grands repères),j anatomie et physiologie des plis vocaux et des oreilles.

Chacun des concepts développés dans cette UE peut aider l'étudiant à problématiser, à construire des hypothèses pour son mémoire de recherche (UE d'initiation à la recherche (MUE072OX), UE option de psychologie de la musique (MUE0730X).

Au-delà des aspects généraux (Odile Tripier-Mondancin), les formateurs sus mentionnés développeront ces aspects dans les domaines suivants
- l'**enseignement/apprentissage vocal individuel et collectif, la direction de choeur** : choix et adaptation de répertoires aux capacités de l'enseignant et des élèves (adolescents au collège), planification, mise en œuvre et évaluation (en classe et à la chorale) (Christian Crozes et Guy Zanesi)
- l'**accompagnement polyphonique** des répertoires chantés choisis : choix et adaptation de l'accompagnement aux répertoires chantés, aux capacités de l'enseignant et à celle des élèves (adolescents au collège), mise en œuvre, évaluation (Jean-Noël Sarrail)
- **les apprentissages rythmiques, les pratiques percussives** et plus généralement instrumentales en lien étroit avec le choix du répertoire chanté et en lien avec les capacités de l'enseignant et des élèves: choix des œuvres, conception, mise en œuvre et évaluation (Odile Tripier-Mondancin),
- **l'enseignement de l'écoute d'œuvres**, aux stratégies d'enseignement à mettre en œuvre pour que l'élève apprenne : choix des œuvres, conception, mise en œuvre et évaluation (tous les formateurs),

- **l'interprétation vocale, l'improvisation, la composition** d'une manière générale qu'elle soit vocale ou instrumentale (tous),
- la **problématisation** des séquences proposées aux élèves (tous).

Par exemple : **opérationnalisation de quelques concepts aux pratiques percussives collectives** (Odile Tripier-Mondancin) et plus généralement instrumentales en collège et en école de musique. Réflexion sur les instruments à percussions utilisés de l'Antiquité à nos jours, sur ceux à utiliser avec les élèves en lien avec quels répertoires vocaux, pour quelles raisons, au sein de quelles esthétiques, (par exemple, styles musicaux intégrant la batterie, percussions vocales et « corporelles » sur des parties du corps, instruments à percussion brésiliens, du monde arabe, occidentaux…), genres musicaux et esthétiques les intégrant, typologies d'utilisations, techniques de jeu (initiation), notation du rythme, différentes écritures du temps (proportionnel, moderne, etc.), niveaux d'emboîtements rythmiques, aspects culturels liés à l'importance du rythme selon les cultures ; place de ces pratiques dans les programmes de collège), compétences à développer, interpréter, improviser, composer, comprendre, apprendre, repère concernant la psychologie du temps musical.

Par exemple **opérationnalisation de quelques concepts en didactique et pédagogie des pratiques vocales** (Christian Crozes)
Conception, mise en œuvre et évaluation de cours d'Éducation Musicale, de séquences d'un parcours d'élève.
A - Physiologie de la voix de l'adulte et de l'adolescent / lecture des textes officiels et textes d'accompagnement.
B - A partir d'un chant donné (extrait du répertoire « savant » uniquement), l'étudiant devra :
- trouver et analyser les difficultés du chant (intervalles difficiles, phrasé...)
- faire des propositions :
  1) d'exercices préparatoire aux difficultés relatives au chant
  2) de solutions aux problèmes rencontrés.

C - Élaboration d'une fiche de synthèse. L'étudiant devra trouver:
  1) Un titre pour la séquence
  2) des objectifs
  3) les difficultés rencontrées dans le chant choisi : intervalles, phrasé, langue...
  4) des propositions: - d'exercices préparatoire au chant (cf. B)
  5) des solutions aux problèmes (cf. B)

D - Analyse du vocabulaire adapté: lexique.
E - Comment apprendre un chant (2 voix maximum): le diriger.
F - Évaluation de l'étudiant, des élèves :
  À partir d'un chant donné réinvestir les notions A,B,C,D et E

Texte officiels à connaître en priorité (les mêmes que dans l'UE MUE0790X, stage SOPA 1, élaboration de séquences)

- MENESR, DEGESCO (2013) **Le parcours d'éducation artistique et culturelle,** circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013
- MENESR, Arrêté (19 avril 2013) **Épreuves du Capes**
- MENESR, Décret n° 2015-372 (31-3-2015), J.O. (2-4-2015), BO. n° 17 (23-04-2015), **Socle commun de connaissances, de compétences et de culture**,
- MENESR, (2015) Arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015, **Programmes d'enseignement** du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4),
- MENESR, Arrêté (31 décembre 2015) Modalités d'attribution du **diplôme national du brevet**
- MENESR, (2016), **Ressources d'accompagnement des enseignements artistiques** aux cycles 2 et 3, http://eduscol.education.fr/cid99287/ressources-accompagnement-enseignements-artistiques-aux-cycles.html
- **Rapports de jury** session 2016
- MENESR, Circulaire (13-12-2016, BO du 15 décembre) **Chorales scolaires (écoles collèges, lycée)**

Modalités de contrôle des connaissances
Épreuve 1 Écrit / questions théoriques (1 heure sur table).
Épreuve 2 Oral fin de semestre par groupe/ pratiques percussives (de 4 à 6 personnes) : recomposition à partir des rythmiques apprises dans les différentes esthétiques et enchaîné avec un apprentissage simulé, en direct.
Épreuve 3 Oral individuel / dir. de chœur durant le semestre (techniques d'apprentissage, écriture 2e voix).
Épreuve 4 Oral individuel / Accompagnement : chaque étudiant sera évalué individuellement en fin de semestre en s'accompagnant sur un instrument polyphonique (piano, guitare, accordéon etc.) sur une œuvre libre.

UE 79 MUE0790X Stage SOPA 1, élaboration de séquences, analyse des pratiques, place du numérique dans le cours d'Éducation musicale (6hCM, 18hETD, ECTS, présentiel)
Responsable : Marie-Stéphane Punsola (ESPE)
Cette UE est étroitement liée à l'UE de didactique et de pédagogie MUE0780X mais l'entrée est différente car elle est **fondée sur l'opérationnalisation des textes officiels**, sur les quatre semestres. Elle peut par ailleurs être en lien avec des questions de recherche abordées dans l'UE d'initiation à la recherche MUE072OX.

C'est dans cette UE en particulier, que l'étudiant prend connaissance progressivement des textes officiels de la discipline en lien prioritairement avec la mise en œuvre des programmes d'éducation musicale en collège (cycle 3 et 4), de l'histoire des arts (2015), du socle commun des connaissances des compétences et de culture (2015), du PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle).

Ainsi l'étudiant est amené à prendre conscience des attendus du législateur (« objectifs généraux », « grands champs de compétences » tels que le « percevoir », le « produire », « séquence qui ait du sens », « domaines de compétences », « problématique », « sous-problème », « œuvres », « projet musical », situation d'enseignement apprentissage…) à partir (1) d'une lecture analytique des textes collective et (2) d'exemples de séquences de cours proposés par le formateur.
À partir d'exemples donnés par le formateur, l'étudiant est amené progressivement à concevoir lui-même une séquence, qu'il pourra mettre en œuvre lors des stages (en partie) lors de la mise en place de différentes situations (de production, d'écoute, d'observation, de manipulation, de verbalisation…). Il apprend peu à peu à concevoir (S7 et S8) et planifier (S8, S9, S10) des séquences (par exemple entre 5 et 10 cours, autour d'une problématique dont la résolution vise à développer différentes compétences chez l'élève).
Lors du stage de deux semaines au semestre 7, l'étudiant est également amené à acquérir des techniques d'observation des pratiques de classe du conseiller pédagogique, pratiques qu'il formalise dans un rapport de stage. Lors du stage, il commence à prendre en charge tout ou partie d'un cours c'est-à-dire à mettre en œuvre selon les cas, la planification qu'il a prévue ou bien celle de l'enseignant qui l'accueille.
Après le stage, l'étudiant est amené à analyser brièvement ce qui s'est joué dans la classe à l'aune de la grille d'observation qui sert à construire le rapport (qui sera aussi utilisée en deuxième année de master).

L'étudiant construit une forme d'esprit critique tant vis-à-vis de ses propres conceptions de séquences que de celles présentes sur différents sites internet.

Texte officiels à connaître en priorité (les mêmes que dans l'UE de didactique 1 UE 78)
- MENESR, DEGESCO (2013) **Le parcours d'éducation artistique et culturelle,** circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013
- (MENESR, Arrêté (19 avril 2013) **Épreuves du Capes)**
- MENESR, Décret n° 2015-372 (31-3-2015), J.O. (2-4-2015), BO. n° 17 (23-04-2015), **Socle commun de connaissances, de compétences et de culture**,
- MENESR, (2015) Arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015, **Programmes d'enseignement** du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4),
- (MENESR, Arrêté (31 décembre 2015) Modalités d'attribution du **diplôme national du brevet)**
- MENESR, (2016), **Ressources d'accompagnement des enseignements artistiques** aux cycles 2 et 3, http://eduscol.education.fr/cid99287/ressources-accompagnement-enseignements-artistiques-aux-cycles.html
- **(Rapports de jury** session 2016)
- MENESR, Circulaire (13-12-2016, BO du 15 décembre) **Chorales scolaires (écoles collèges, lycée)**

Modalités de contrôle des connaissances
Présentation à l'oral d'une séquence élaborée en groupe sur la base d'un support formalisé par les étudiants (le projet musical sera interprété par le groupe lors de l'exposé).
Compte-rendu de stage sur la base de l'observation (présence au stage obligatoire).

Semestre 08

UE 81 MEE0810X Processus d'apprentissage et diversité des élèves (24 ETD, 3 ECTS, présentiel)
Responsable : Flora Kulioli (ESPE)
Objectifs : Les contenus abordés dans cette UE ont pour objectif de sensibiliser les étudiants sur :
- Les processus d'apprentissage et ses implications dans la conception et la conduite des situations de classe
- Le développement de l'enfant et de l'adolescent et ses conséquences dans la conduite des apprentissages
- La diversité des publics scolaires et la prise en charge pédagogique de la diversité des élèves dans les pratiques de classe.

Les contenus de l'UE sont issus des recherches en psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent, psychologie cognitive, neurosciences, psychologie des apprentissages.

Cette UE s'appuiera sur les stages des étudiants pour analyser et exemplifier, à partir des matériaux recueillis,

les fonctionnements des pratiques des pratiques scolaires et des situations d'apprentissages.

Cette UE intègrera une étude de cas sur l'ENT.

Modalités de contrôle des connaissances
Contrôle Continu réalisé sur les séquences de TD : deux heures de préparation sur une étude de cas, une heure de synthèse individuelle documents autorisés

UE 82 MUE0820X Initiation à la recherche, protocoles (10 ETD, par groupe, 3 ECTS, présentiel)
Responsable : Odile Tripier-Mondancin, Pascal Gaillard (ESPE)
Dans la continuité du semestre 7, chaque étudiant rend régulièrement compte de l'évolution de ses recherches personnelles devant ses pairs : intérêt scientifique du sujet, bibliographie et état des recherches sur la question, élaboration progressive de la problématique et du plan de mémoire, élaboration d'un protocole de recherche particulier à son sujet, en vue de mise en œuvre du protocole prévu, soit dès le S8 soit au S9 (durant les stages), entraînement à la présentation orale des problématiques par les étudiants.
Cette UE permet aux étudiants de repérer les lignes de force transversales du questionnement scientifique en éducation musicale, au-delà des spécificités de chaque sujet, par la conduite d'une réflexion collective.

Modalités de contrôle des connaissances
Présentation orale : mêmes attendus qu'en fin de S7 + ajout de la méthodologie adoptée.
Écrit développé de la présentation orale qui fait état de l'avancée du travail depuis la dernière évaluation en janvier.

UE 83 MUM0830X Histoire comparée de la musique et des arts, programme (30h CM, 4 ECTS, présentiel).
Responsable : Jean-Michel Court *et alii* (UTJJ)
Dans la continuité du semestre 7, cette UE propose un enseignement généraliste sur l'histoire de la musique et des Arts, avec pour cadre général les programmes scolaires du collège et du lycée. Les enseignements seront proposés par un ensemble d'enseignants en fonction de la spécialité de chacun en fonction des programmes évoqués plus haut.

Modalités de contrôle des connaissances
Deux écrits à la maison, le 3e sur table.

UE 84 MUE0840X Analyse auditive, Arrangement harmonisation, Transcription musicale (36h ETD, 4 ECTS, présentiel).
Responsable : Jessica Desbrosses, Jean-Noël Sarrail (ESPE)
Dans la continuité du semestre 7, cette UE propose un renforcement des savoir-faire dans les domaines :
(1) de l'analyse auditive et dans certains cas, de l'analyse visuelle d'extraits d'œuvres musicales,
(2) dans les techniques d'harmonisation et d'arrangement dans un style imposé et
(3) de transcription d'un extrait musical. Cette UE permet aux étudiants de renforcer, sous des formes spécifiques, les compétences acquises en L. Celles-ci seront en effet nécessaires pour passer par exemple les concours de l'éducation nationale.

Modalités de contrôle des connaissances
Écrit n°1 analyse auditive 2 heures.
Écrit n°2 1h30 : écrire une deuxième voix avec des paroles sur une mélodie imposée (en vue de l'oral 2).

UE 85 MUE0850X : Pratiques musicales 2 (1. Accompagnement au clavier ou sur un instrument polyphonique dans les styles, 2. Technique vocale personnelle de l'étudiant(e), 3. Direction chorale, 4. Informatique musicale, compétences B du C2i2e) (48h ETD par groupe (soit 4*12h), 4 ECTS, présentiel).
Responsables : Christian Croze, Jean-Noël Sarrail, Guy Zanesi, Jean-Luc Bonzi (ESPE)
Dans la continuité du semestre 7, cette UE propose des cours de pratiques musicales spécifiques à l'enseignement de la musique. Ces cours développent :
(1) les capacités à pouvoir tout en chantant, s'accompagner au piano (ou bien sur tout autre instrument polyphonique), dans différents styles, chanson française, chanson anglo-saxonne, répertoire savant à enseigner en collège (Christian Crozes, Jean-Noël Sarrail),
(2) les capacités des étudiants en matière de direction chorale (Guy Zanesi),
(3) les techniques de chant individuelles que le futur enseignant doit maîtriser (Christian Crozes).
(4) l'usage que l'étudiant / futur enseignant de musique peut faire des systèmes informatiques pour préparer une séquence de cours et pour préparer aux oraux du Capes (Pierre-Jean Schoen) :
Cette UE plus particulièrement opérationnalise les acquis du premier semestre dans :

- La manipulation de l'outil informatique en vue de l'épreuve de l'oral 2 *Conception d'un projet musical et mise en contexte professionnel* (Cubase essentiellement) et de l'oral 1 *Mise en situation professionnelle* (Libre Office).
- La méthodologie de l'oral : exposé, utilisation des outils et du choeur, structuration de l'ensemble.
- La validation des compétences B1 du C2i2e (voir plus loin).

Pour atteindre ces objectifs, trois directions de travail :

- créer un arrangement sous Cubase, mais en tenant compte des attendus de l'épreuve (qui seront détaillés lors du 1er cours).
- s'entraîner à introduire l'exposé, le structurer (plan), prévoir le déroulement de sa prestation de manière structurée.

Matériel à disposition :

1. Clavier MIDI.
2. Ordinateur multimédia, pavé numérique. Windows 7, muni d'un casque (travail en silence, possibilité d'être isolé le dernier ¼ d'heure).
3. Cubase 8 *elements*– Audacity – Libre Office.
4. Clé USB pour le transfert vers la salle d'examen.

Modalités de contrôle des connaissances

Épreuve 1. P. vocales : lors d'un concert organisé par les étudiants, interprétation individuelle de trois chants de styles différents à choisir parmi les catégories présentes dans les programmes officiels ("savant", chanson...). L'étudiant s'accompagnera avec un instrument polyphonique. Il devra prendre en compte tous les éléments de technique vocale abordés en cours. L'étudiant fournira les partitions « adaptées pour être chantées par une classe de collège ou de lycée » et éditées de préférence avec Cubase (Arrêté du 19 avril 2013). A partir d'un chant choisi (rép. de la Chanson), l'étudiant présentera sa fiche de synthèse préalablement réalisée dans laquelle il analyse les difficultés, fait des propositions (1) d'exercices préparatoires aux difficultés 2) de solutions aux problèmes rencontrés : objectifs, éléments de technique vocale, physiologie de la voix.
Épreuve 2 Direction de chœur : chaque étudiant est évalué individuellement, à l'oral, durant le semestre (posture, gestique). Épreuve 3. Accompagnement polyphonique : chaque étudiant est évalué individuellement en fin de semestre.
Épreuve 4. Numérique : en utilisant les outils numériques (cubase v. 8) prestation orale dans les conditions de l'oral 2.

UE 86 MUE0860X Didactique et pédagogie de la musique, préparation oral 1 (12hCM, 60 ETD, 9 ECTS, présentiel).

Responsable : Odile Tripier-Mondancin, Christian Crozes, Jean-Noël Sarrail, Guy Zanesi (IUFM)

Dans la continuité du semestre 7, cette UE prépare plus particulièrement aux oraux du Capes en poursuivant sur la conception de séquences dans le format attendu.
Pour l'oral 1 en particulier, *Mise en situation professionnelle*, les compétences (connaissances, capacités et posture) suivantes du candidat sont mises en synergie (cf. rapports de jury) :

- Compétences techniques et artistiques : ex interpréter vocalement un « extrait significatif déchiffré durant les cinq heures de préparation tout en s'accompagnant de manière simple et efficace, frapper un rythme, déchiffrer, etc., interpréter trois chant in extenso choisis par avance et travaillés durant l'année,
- Culture musicale et artistique, repères chronologiques, styles, genres, formes musicales, terminologie adaptée à l'époque dont il est question,
- Compétences didactiques et pédagogiques, connaissances sur l'histoire de la discipline, des curricula en lien avec celle du système éducatif,
- Compétences dans l'usage des outils mis à disposition dont les outils numériques, lecteurs audio, vidéoprojecteur etc.
- Compétences dans la communication orale et écrite
- Langue française orale et écrite (diaporama)
- Posture, tenue vestimentaire

Textes à connaître : cf. semestre 07 + rapports de jury de l'année antérieure

Modalités de contrôle des connaissances

Épreuve 1. Didactique : chaque étudiant bénéficie d'une heure de passage dont 20 d'entretien dans la perspective de l'Épreuve de "Mise en situation professionnelle" du Capes (Préparation maison) (Arrêté du 19 avril 2013).
Épreuve 2. Dir. : chaque étudiant est évalué individuellement, à l'oral, durant le semestre lorsqu'il mène l'apprentissage des deux voix, sur la base d'une séquence qu'il a préalablement élaboré avec Cubase dans la perspective de l'oral 2 du Capes "Conception d'un projet musical et mise en contexte professionnel" (Arrêté du 19 avril 2013).
Épreuve 3. Accompagnement : chaque étudiant est évalué individuellement en fin de semestre sur le chant accompagné de l'épreuve précédente de direction.

UE 87 MUE0870X Stage SOPA 2, professionnalisation, préparation oral 2, mise en œuvre de séquences à l'aide des TICE (6hCM, 18h ETD, 3 ECTS, présentiel).

Responsable : Jean-Luc Bonzi (ESPE)

Stage: une semaine après les écrits du Capes
Dans la continuité du semestre 07, cette UE poursuit les objectifs liés à la professionnalisation (stage d'observation : SOPA 2, après les écrits du Capes). À cet enjeux s'ajoute l'enjeu de la préparation à l'oral avec

une attention soutenue aux usages du numérique dans la conception du projet musical et plus largement d'une séquence (audacity, cubase pour l'édition de partition …).

Modalités de contrôle des connaissances
Présentation à l'oral d'une séquence élaborée en groupe sur la base d'un support formalisé par les étudiants (le projet musical sera interprété par le groupe lors de l'exposé). Prévoir l'intégration du numérique non seulement au service de la préparation du cours mais également des apprentissages des élèves (par ex. usage de l'enregistreur, usage d'audacity pour découper des fichiers, inventer des environnements musicaux et sonores etc.).

Semestre 09

Il est à noter que durant ce semestre deux parcours différents sont proposés : pour les admis au Capes (parcours A) et pour les non-admis au Capes ou encore les étudiants qui préparent le master sans passer le concours (parcours B).

UE 91 MEE0910X Organisation et conduite d'une classe (24 ETD, 3 ECTS, présentiel) (parcours A et B)
Responsable : Isabelle Jourdan (ESPE)
Objectifs : Les enseignements visent la construction d'une posture professionnelle d'enseignant(e) qui met en œuvre des outils professionnels (évaluation et différenciation pédagogique) et qui développe des capacités d'expertise et de conceptions de démarches professionnelles telles que la compréhension des relations au sein de la classe, l'adaptation des formes d'intervention de l'enseignant(e), la prévention des violences scolaires, dont les violences sexuées, et la régulation des conflits.
En lien avec le cadrage, la moitié des contenus de l'UE sont en relation avec la discipline enseignée ou le degré d'enseignement.
À partir des connaissances issues des recherches en éducation, les Travaux Dirigés s'appuient sur des études de cas et s'articulent avec les analyses de pratiques.
Cette UE intègrera une étude de cas sur l'ENT.

Modalités de contrôle des connaissances
Un écrit, d'une durée de deux heures, réalisée lors du dernier TD.

UE 92 MUE0920X Recueil, traitement et analyse de données (6 ETD, par groupe de 4, 2 ECTS, présentiel, parcours A et B)
Responsable : Odile Tripier-Mondancin, Pascal Gaillard (ESPE)
Dans la continuité du master 1, cette UE permet d'enseigner aux étudiants les différentes techniques et outils ou applications pour traiter et analyser des données en fonction des sujets choisis (par ex. SPSS, Excell, logiciel d'analyse du discours comme Tropes Iramuteq…)

Modalités de contrôle des connaissances
Un écrit (question de recherche, hypothèse, cadre théorique, méthodologie, premier recueil des données, bibliographie) : entre dix et vingt pages.

UE 93 ANM0931X (anglais), ESM0931X (espagnol) Langue (24 ETD, 3 ECTS, présentiel, parcours A et B)
Responsable : Jacqueline Manach
Attention pour des raisons de mutualisation avec les autres parcours de master du site Croix de Pierre, les cours concernant cette UE de langue ont lieu au S10 dès lors la note attribuée au S10 sera reportée au S9 *a postériori*. En revanche les options psychologie de la musique et la voix pour enseigner ont lieu au S9.

Modalités de contrôle des connaissances
Anglais, espagnol : 1 examen comprenant : compréhension de l'écrit + Compréhension de l'oral + Production

UE 93 MUE0930X: Option : Psychologie de la musique (24 ETD, 3 ECTS, présentiel, parcours A et B) non ouverte en master 2
Responsable : Pascal Gaillard (ESPE)
Cette UE propose de faire un tour d'horizon des différentes théories utilisées en psychologie de la musique, de traiter de la perception de la musique, du timbre, de la perception des structures musicales et de quelques facteurs psychologiques du développement musical chez l'enfant.

Modalités de contrôle des connaissances
Évaluation écrite de 2h

UE 93 MUE0932X : Option : La voix et ses techniques pour enseigner (voix parlée, voix projetée, voix chantée) (24 ETD, 3 ECTS, présentiel, parcours A et B)
Responsable : Christian Crozes (ESPE)
Cette UE s'adresse à tous les étudiants se destinant aux métiers de l'éducation et de l'enseignement et non pas spécifiquement aux étudiants du parcours éducation musicale et chant choral.
Travail de technique vocale :

- Travail corporel.
- Disponibilité de la voix et du corps dans l'espace
- Exercices vocaux.
- Étude de l'appareil vocal (anatomie et physiologie de la voix : appareil respiratoire, phonatoire et résonateurs, fonctionnement)
- Technique vocale individuelle et collective au service de la communication, de l'enseignement : tenue corporelle (intégrer une émission vocale homogène), phrasé, (gestion du souffle, soutien vocal...), intensité (équilibre voix / instrument(s), attaques des sons, décomposition, terminaisons..., équilibre de la ligne mélodique, interprétation de différents styles de répertoires.

Modalités de contrôle des connaissances
Mise en situation à l'oral : lecture « animée et argumentée » ; un support écrit sous la forme choisie par l'étudiant servira de base à cet oral).

UE 94 MUE0940X Stage en responsabilité dans l'Éducation nationale, visite 1, suivi (2h par professeur stagiaire, 1 h de tutorat par professeur stagiaire 4 ECTS, présentiel, parcours A)
Responsable : Guy Zanesi (ESPE)
Le suivi des professeurs stagiaire est effectué par un tuteur ESPE membre de l'équipe des formateurs en lien étroit avec un tuteur éducation nationale. Le tuteur éducation nationale à un rôle de proximité tandis que celui de l'ESPE de synthèse. Le tuteur éducation nationale de son côté donne à voir le métier d'enseignant *in situ,* dans ses aspects génériques (l'enseignement) et spécifiques (la musique), en veillant à ce que ces aspects soient atteignables par le professeur stagiaire. Par ailleurs il a un rôle de conseiller. Des règles génériques liées au métier d'enseignant sont co-construites et partagées entre formateurs et tuteurs éducation nationale. Le suivi permet de fixer ces règles, étapes après étapes, d'un commun accord en fonction de leur degré d'appropriation par le stagiaire. Les tuteurs respectifs s'emploient à conseiller le stagiaire lors de ce suivi (lors des visites) et à argumenter et étayer ce conseil.
Dans les deux cas est visée la construction d'un style personnel qui tienne compte des aspects génériques du métier.

Modalités de contrôle des connaissances
L'évaluation de cette UE correspond à la moyenne des évaluations produites dans le cadre des UE de didactique (0970X) et de conception, mise en œuvre et analyse des pratiques de classe (0950X)

UE 94 MUE0941X Stage dans ou hors éduc nationale, école MUS, association … (0h, 2 ECTS, présentiel, parcours B)
Responsable : Guy Zanesi (ESPE)
Ce stage peut se dérouler en collège (dans ce cas, l'ESPE s'occupe de proposer des lieux de stage) ou dans une structure autre qu'éducation nationale, en lien dans tous les cas avec l'animation musicale ou l'enseignement musical (dans ce cas l'étudiant cherche lui-même la structure d'accueil et justifie ce lieu de stage en fonction de ses objectifs post master). Comme dans l'UE 940X, est visée la construction d'un style personnel qui tienne compte des aspects génériques du métier.

Modalités de contrôle des connaissances
Attestation de présence au stage, rapport.

UE 95 MUE0950X Conception mise en œuvre analyse des pratiques (3h CM, 21h ETD, 8 ECTS, présentiel, parcours A).
Responsable : Marie Stéphane Punsola (ESPE)
Dans la continuité des UE de même nom de master 1, cette UE est en étroite synergie avec les UE de didactique du master 2 ainsi que dans certains cas avec l'initiation à la recherche.

Dès la fin août (lors des journées de pré-rentrée à l'ESPE), il s'agit de poursuivre le travail entamé en master première année, d'opérationnalisation des textes officiels, dont les programmes, le socle commun etc.

Les règles génériques du métier d'enseignants et les attendus des visites faites par les tuteurs éducation nationale et ESPE sont exposées aux professeurs stagiaires. Elles font l'objet de discussions avec les stagiaires ; elles servent de base pour conseiller étape après étape les étudiants, sur la base des difficultés relevées relatives à telle ou telle règle. Chaque jugement porté est justifié. Des conseils sont co-construits par les tuteurs et par les stagiaires.

Le formateur redonne des exemples de séquences pouvant être mises en œuvre en début d'année (notamment pour les étudiants qui n'ont pas fait le master 1 MEEF, qui viennent d'un parcours recherche par exemple).
Sur la base d'un travail collaboratif entre les professeurs stagiaires et le formateur, un travail de conception et de planification de séquences est mené. La construction progressive du parcours de l'élève sur l'année se fera peu à peu.
(1) Conception de deux séquences de la rentrée aux vacances d'hiver, planification de l'évaluation des processus d'apprentissage, des stratégies d'enseignement mises en place.

(2) Publication de la séquence sur une plateforme de travail collaborative, dans un objectif de partage (cf. compétences B1 B2 du C2i2e).

Texte officiels à mettre en oeuvre en priorité dans l'ordre chronologique

- MENESR, DEGESCO (2013) **Le parcours d'éducation artistique et culturelle,** circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013
- MENESR, Arrêté MEN - DGESCO (1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013) **Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat** et de l'éducation
- MENESR, Décret n° 2015-372 (31-3-2015), J.O. (2-4-2015), BO. n° 17 (23-04-2015), **Socle commun de connaissances, de compétences et de culture**,
- MENESR, (2015) Arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015, **Programmes d'enseignement** du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4),
- MENESR, Arrêté (31 décembre 2015) Modalités d'attribution du **diplôme national du brevet**
- MENESR, (2016), **Ressources d'accompagnement des enseignements artistiques** aux cycles 2 et 3, http://eduscol.education.fr/cid99287/ressources-accompagnement-enseignements-artistiques-aux-cycles.html
- MENESR, Circulaire (13-12-2016, BO du 15 décembre) **Chorales scolaires (écoles collèges, lycée)**

Modalités de contrôle des connaissances
Présentation en groupe d'une séquence au choix élaborée dans le cadre de l'UE ; présentation des supports élève et explicitation de la mise en œuvre envisagée.

UE 951 MUE0951X Approfondissement histoire de la musique et des arts, analyse auditive, transcription, arrangement (18h ETD, 4 ECTS, présentiel, parcours B)
Responsables : Jessica Desbrosses, Jean-Noël Sarrail
Cette UE permet aux étudiants de renforcer, sous des formes spécifiques, les compétences acquises en histoire de la musique et des arts et en matière de commentaire sonore. Celles-ci seront en effet nécessaires pour passer par exemple les concours de l'éducation nationale.
Cette UE propose un approfondissement des savoir-faire dans les domaines dans les techniques d'harmonisation et d'arrangement dans un style imposé et de transcription d'un extrait musical.

Modalités de contrôle des connaissances
Écrit maison (évaluation diagnostique).
Épreuve de culture musicale 5h sur table.
Analyse auditive durée 2h sur le modèle de l'épreuve du Capes.
Écrit transcription musicale, harmonisation durée 2h.

UE 96 MUE0960X Pratiques musicales 3 (1. accompagnement au clavier ou sur un instrument polyphonique, 2. direction de chœur) (24hETD, (2*12h) par groupe, 5 ECTS, présentiel, parcours A et B)
Responsables : Christian Croze, Jean-Noël Sarrail (ESPE)
Dans la continuité du master 1, cette UE propose des cours de pratiques musicales spécifiques à l'enseignement de la musique dans un cadre collectif. Ces cours développent (1) les capacités à pouvoir accompagner au piano (tout autre instrument polyphonique peut être apporté en cours), dans différents styles, (2) les capacités des étudiants en matière de technique vocale, connaissances / santé vocale.

Modalités de contrôle des connaissances
Épreuve 1 en accompagnement : chaque étudiant est évalué individuellement en fin de semestre sur deux chants (un choisi et un imposé).
Épreuve 2 en chant :
Masters 2A : l'évaluation est fondée sur l'interprétation individuelle de deux chants de styles différents à choisir dans la liste des programmes officiels ("savant", chanson...). L'étudiant s'accompagne avec un instrument polyphonique en prenant en compte tous les éléments de technique vocale abordés en cours. L'étudiant fournira les partitions « adaptées pour être chantées par une classe de collège ou de lycée » (Arrêté du 19 avril 2013).
Masters 2 B ont des modalités d'évaluation identiques aux M1 (en perspective du Capes).

UE 97 MUE0970X Didactiques de la musique 3 (15hCM, 33h ETD, 9ECTS, présentiel, parcours A et B)
Responsables : Odile Tripier-Mondancin, Guy Zanesi, Christian Crozes (ESPE)
Cette UE de didactique et de pédagogie approfondit les acquis antérieurs sur les sujets suivants :
- le développement de la créativité musicale des élèves, la formalisation de l'activité (objectifs, chronologie des consignes, matériel…) de l'interprétation, à la composition, en passant par l'improvisation,
- l'évaluation en éducation musicale (types, modalités, finalités…), rappel de la place de la France dans les évaluations internationales
- la formalisation des stratégies d'enseignement au service de la perception auditive, le choix des œuvres, le parcours des élèves en termes de confrontations à des œuvres musicales sur un an, sur quatre ans, les processus d'apprentissage en jeu, les liens avec les activités pratiques (vocales, instrumentales, TICCE…),

- le rôle des émotions dans les apprentissages, l'expression des émotions et des sentiments après l'écoute d'œuvres, la verbalisation du ressenti des émotions et des sentiments exprimés par la musique en lien avec l'analyse et la compréhension des œuvres musicales,
- rappel des grands modèles d'apprentissage du cours magistral à la classe inversée en passant par ses hybridations, le travail en groupe ou en ilot, (Odile Tripier-Mondancin)
- l'apprentissage vocal individuel et collectif : choix et adaptation de répertoires, conception, mise en œuvre et évaluation (en classe et à la chorale), (Christian Crozes et Guy Zanesi)
- les TICCE musicales : pertinence, utilité et utilisation des TICCE au service des enjeux didactiques et pédagogiques des cours (chaque formateur).

L'ensemble de ces sujets est traité tour à tour en lien avec la mise en œuvre du PEAC (2013), des programmes (2015), des ressources (2016), du DNB (2015) et de la circulaire sur les chorales scolaires (2016).

D'une manière générale il s'agit pour l'étudiant d'apprendre à concevoir, mettre en œuvre et évaluer diverses situations de classe.
Chacun des items développés dans l'UE de didactique et de pédagogie peut être le prétexte à des questions problématisées, à des hypothèses scientifiques qui seront développées dans le mémoire de recherche.

Modalités de contrôle des connaissances
1. Oral en petits groupes (2 ou 3) : élaboration d'un projet s'inscrivant au sein d'une séquence de cours visant à développer la créativité des élèves (improvisation et/ ou composition), évaluation des élèves sur ces questions (présentation assistée par ordinateur). Ce travail peut avoir été mis en œuvre lors du stage.
2. Direction de choeur : Chaque étudiant est évalué individuellement, à l'oral, il fait le lien entre sa pratique, le PEAC et la circulaire sur le chant choral, durant le semestre.

UE 98 MUE0980X Approfondissement de la recherche, (24h ETD, 4 ECTS, présentiel, parcours B),
Responsables : Pascal Gaillard, Odile Tripier-Mondancin, Frédéric Maizières (ESPE)
L'UE propose une formation approfondie à la recherche en fonction du sujet (ex. sociologie de la musique) et dans la perspective éventuelle d'un doctorat : elle est destinée à donner aux étudiants une panoplie de savoir-faire visant à faciliter leur insertion professionnelle. Pourront être abordés les thèmes suivants :
- travaux en sociologie de la musique
- Initiation à l'utilisation des logiciels permettant une présentation audio-visuelle numérique des résultats de la recherche, sur différents supports (CDRom, site Internet, etc.),
- Apprentissage des techniques de communication orale,

Modalités de contrôle des connaissances
L'écrit (question de recherche, hypothèse, cadre théorique, méthodologie, premier recueil des données, bibliographie) est le même que celui rendu à l'UE 92

Semestre 10

UE 101 MEE1010X Coopération entre acteurs et continuité inter-degrés (24h ETD, 4 ECTS, présentiel, parcours A et B, présentiel)
Responsable : Claude Javier, Jean Deilhes (ESPE)
À revoir avec responsables
Objectifs : Il s'agit dans cette UE d'amener les étudiant(e)s à développer leurs compétences relatives aux différentes formes de travail en équipe et en partenariat dans le champ scolaire : participation à la vie de l'école ou de l'établissement public local d'enseignement, travail en équipe, relations avec les familles, travail avec les partenaires et les interlocuteurs institutionnels et associatifs extérieurs à l'école. Les TD développeront en particulier des exemples de travail collaboratif dans le champ des éducations à ; de pratiques interdisciplinaires en relation avec le socle commun, de liaisons inter-cycles.
A partir des connaissances issues des recherches en éducation et en psychologie sociale, les Travaux Dirigés s'appuient sur des études de cas et s'articulent avec les analyses de pratiques.
Cette UE intègrera un travail collaboratif sur l'ENT.
Bloc 5 : analyse de pratiques
- Enseigner est un métier complexe dans lequel le professeur est confronté à des situations professionnelles où il est amené à faire des choix, qui sont sources de tensions.
- Les ateliers d'analyse de pratiques en petits groupes sont consacrés à l'analyse de ses choix, générateurs de possibles perturbations et pouvant générer des espaces de créativité et d'invention.
- Les analyses de pratiques sont orientées à chaque semestre par les problématiques abordées dans les UE (Le professeur dans son établissement), l'UE (Le professeur et ses élèves), l'UE (Le professeur et le groupe classe) et l'UE (Le professeur/CPE dans l'équipe éducative) et s'appuient sur des outils conceptuels issus des recherches en éducation.

Modalités de contrôle des connaissances
Contrôle continu, réalisé au cours des TD. Au cours du dernier TD, présentation orale de groupe (10'), s'appuyant sur un support numérique produit, au cours de la séance, par le groupe. Les étudiants pourront

choisir de réaliser cette présentation soit à partir du débriefing du stage d'observation inter-degré, soit à partir du travail effectué dans le cadre du module « Éducation à » et « Partenariat », voire lier les deux.

UE 102 MUE1020X Finalisation du mémoire, rédaction, mise en page informatisée, soutenance heures suivi/étudiant pour 2 ans (3h*n étudiants ETD, 10 ECTS, présentiel, parcours A et B)
Responsable : Pascal Gaillard Odile Tripier-Mondancin, Frédéric Maizières (ESPE)
Cette UE placée au semestre 10 se présente sous la forme d'un travail individualisé.
Le mémoire représente l'aboutissement des deux années d'études du master. En effet, le sujet choisi en début de M1 a pu bénéficier tout au long des quatre semestres :

- d'une confrontation avec d'autres sujets et des démarches méthodologiques variées à l'intérieur du séminaire de recherche en éducation musicale,
- d'un suivi personnalisé grâce aux entretiens réguliers avec le directeur de recherches

Modalités de contrôle des connaissances
Présentation écrite du travail scientifique de nature réflexive, s'appuyant sur l'utilisation des outils numériques si nécessaire.

UE 103 MUE1030X Pratiques musicales 4 (1. techniques vocales indiv., 2. Numérique au service de la classe) (24 ETD, 2 ECTS, présentiel, parcours A et B)
Responsable : Christian Crozes, Jean-Luc Bonzi (ESPE)
Cette UE propose des cours de pratiques musicales spécifiques à l'enseignement de la musique. Ces cours développent :

(1) les capacités en matière de techniques de chant individuelles que le futur enseignant doit maîtriser
(2) les capacités en matière d'utilisation du numérique au service des apprentissages des élèves (en lien avec les compétences B2 et B3 du C2i2e) : par ex. Padlet, Plickers, tablettes, ENT, cartes mentales, Garage band, flash code …

Modalités de contrôle des connaissances
En chant :
Masters 2A : l'évaluation est fondée sur l'interprétation individuelle de deux chants de styles différents à choisir dans la liste des programmes officiels ("savant", chanson...). L'étudiant s'accompagne avec un instrument polyphonique en prenant en compte tous les éléments de technique vocale abordés en cours. L'étudiant fournira les partitions « adaptées pour être chantées par une classe de collège ou de lycée » (Arrêté du 19 avril 2013).
Masters 2 B ont des modalités d'évaluation identiques aux M1.
Dans le domaine du numérique : évaluation fondée sur les compétences B2 et B3 du C2i2E, par ex. faire un accompagnement à l'aide de *Garage band*, prévoir une évaluation avec *Plickers*.

UE 104 MUE1040X Stage, visite 2 (0hTD, 8 ECTS, en présentiel, parcours A)
Responsable : Guy Zanesi (ESPE)
Cette UE fait le lien entre le stage en collège et l'UE de conception et analyse des pratiques de classe pour les admis au Capes (parcours A). Cette UE dite de professionnalisation est en étroite synergie et s'adosse à l'UE de didactique et de pédagogie ainsi que d'initiation à la recherche.

Modalités de contrôle des connaissances
L'évaluation correspond à la moyenne des UE de didactique (1060X) et analyse des pratiques de classe (1050X)

UE 104 MUE1041X, Stage dans ou hors de l'éducation nationale (0h, 4 ECTS, en présentiel, parcours B)
Responsable : Guy Zanesi (ESPE)
Ce deuxième stage peut se dérouler en collège (dans ce cas, l'ESPE s'occupe de proposer des lieux de stage) ou dans une structure autre qu'éducation nationale, en lien dans tous les cas avec l'animation musicale ou l'enseignement musical (dans ce cas l'étudiant cherche lui-même la structure d'accueil et justifie ce lieu de stage en fonction de ses objectifs post master).

Modalités de contrôle des connaissances
Attestation de présence au stage, rapport.

UE 105 MUE1050X Analyse des pratiques de classe / visites (12hTD, 2 ECTS, présentiel, parcours A)
Responsable : Jean-Luc Bonzi (ESPE)
Cette UE est en étroite synergie avec l'UE stage et l'UE utilisation du numérique ; elle prolonge les visites et les entretiens menés après les visites par une analyse des pratiques. Des vidéos peuvent servir de support à ces analyses.

L'étudiant identifie les activités qui se prêtent à un usage du numérique (ex. évaluation, pratiques vocales, instrumentales, d'écoute, interprétation, création, improvisation). Il apprend à concevoir des tâches pour l'élève avec des outils adaptés du type : Padlet, Plickers, tablettes, ENT, cartes mentales, Garage band, flash code …

L'étudiant, à partir de l'analyse de quelques vidéos, revient sur les règles génériques du métier, la conception, la planification (la gestion du temps, du matériel et de l'espace classe), la mise en œuvre, l'énoncé des consignes, la gestion des activités utilisant le numérique et celles qui n'y ont pas recours, la pose de voix parlée et chantée.
L'étudiant revient sur l'ensemble des séquences qu'il a proposé à ses élèves sur l'année scolaire et par niveau de classe.

Modalités de contrôle des connaissances
Synthèse écrite des séquences élaborées sur l'année par niveau, analyse, autoévaluation, prospective sur la base d'une grille déjà utilisée dès le semestre 9.

UE 105 MUE1051X Didactiques de la musique : préparation oral Capes (24h, 6ECTS, présentiel, parcours B)
Responsable : Odile Tripier-Mondancin, Pierre Jean-Schoen (ESPE)
L'UE permet aux étudiants qui préparent à nouveau le Capes de travailler les deux épreuves orales d'une manière complémentaire à celle qu'ils ont pu avoir en première année de master, en visant une opérationnalisation dans les pratiques de classe, par exemple lors du stage.

Modalités de contrôle des connaissances
En référence à l'oral 1 du Capes, chaque étudiant bénéficie d'une heure de passage sur un sujet imposé. En complément, les trois chants qui doivent être présentés lors de l'oral 1 seront interprétés lors d'un concert courant du mois de mai.

UE 106 MUE1060X Didactiques de la musique 4 (24hTD, 4 ECTS, présentiel, parcours A et B)
Responsable : Jean-Noël Sarrail, Guy Zanesi (ESPE)
Cette « dernière » UE de didactique et de pédagogie privilégie le sujet suivant :
- la mise en œuvre d'EPI enseignement pratiques interdisciplinaires[2] (2015), au travers de pratiques collectives (projets musicaux en lien avec autres expressions artistiques) ; diverses approches de l'apprentissage collectif interprétation, arrangement, composition, choix et adaptation de répertoires en lien avec autres disciplines
L'UE ouvre sur les questions liées à l'élaboration de projets en partenariats.

Modalités de contrôle des connaissances
L'étudiant élabore un EPI avec un collègue d'une autre discipline et l'expose.

Pièces complémentaires :

Le dossier devra obligatoirement comporter les pièces complémentaires suivantes :
- La fiche RNCP

Code ROME K2107 - Enseignement général du second degré : professeur d'éducation musicale et de chant choral
- **Code ROME K2111 - Formation professionnelle (animateur, organisateur, formateur, moniteur, professeur en centre de formation pour adulte)**
- L'annexe descriptive au diplôme (ADD)

[2] Les EPI s'adressent à tous les élèves du cycle 4. Mobilisant au moins deux disciplines, ils permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences inscrites dans les différents programmes d'enseignement. Ils s'appuient sur une démarche de projet et conduisent à une réalisation concrète, individuelle ou collective.